L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 AOUT 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES :
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN 20 AOUT.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] porteurs de l'Abeille sont autorisés à [illegible] des abonnemens à *la semaine*, à raison de [illegible] cents pour les six numéros. Il se [illegible] tous les jours dans nos bureaux des [illegible] qui désirent s'abonner pour un [illegible], mais comme en leur ouvrant [illegible] compte particulier pour une aussi courte [illegible], nous surchargerions sans profit la [illegible], nous avons résolu de tout con[illegible] en autorisant nos porteurs à nous re[illegible]. C'est donc à ces derniers que les [illegible] *semaine* devront payer le mon[illegible] abonnement hebdomadaire.

Bulletin européen.

[illegible] européens apportés par l'*A*[illegible] jusqu'au 30 juillet.

[illegible] à cette date sans nou[illegible] la situation des choses dans les [illegible]. Jaen, Malaga et quel[illegible] s'étaient prononcés. La [illegible] à Madrid et à Barcelone [illegible] découragement dans les autres [illegible] prononcées contre lui. La [illegible] complet du gouverne[illegible] transmet le télégraphe, ne [illegible].

[illegible] de Madrid du 22 juillet publie [illegible] les dissidences qui, ayant [illegible] Espartero et O'Donnell, ont ame[illegible] du ministère et la nomina[illegible] O'Donnell à la présidence [illegible] la relation des opéra[illegible] pendant l'insurrection des [illegible]. Ce récit ne nous apprend [illegible] a figuré en détail dans [illegible] correspondances sur les événe[illegible] Madrid; seulement les faits, comme [illegible], sont présentés à l'avantage [illegible] O'Donnell et de ses collègues.

[illegible] a publié l'article suivant :

[illegible] avec intérêt les derniers [illegible] l'Espagne, et nous y avons ap[illegible] un certain point, croyant [illegible] une chance favorable à [illegible] stable du gouvernement cons[illegible] la France, qui représente en [illegible] idées de 89, ne peut avoir d'autre [illegible] voir un Etat voisin, à la prospé[illegible] s'intéresse vivement, éviter [illegible] despotisme, ces deux écueils [illegible] de toute liberté; et comme [illegible] Espartero ne paraissait avoir ni [illegible] prévenir les excès, ni l'énergie [illegible] conduire un grand pays, il [illegible] avec sympathie un [illegible] d'affermir le trône d'Isa[illegible].

[illegible] étrangers, aveuglés par [illegible] pour un nom, [illegible] coup d'Etat la dé[illegible] être acceptée purement et [illegible] la Reine après des refus réi[illegible] démission eut été celle d'O'[illegible] trouvé le fait complète[illegible]. L'esprit de parti ne [illegible] dénaturer les choses à ce [illegible] ainsi de faire prendre le [illegible] publique.

[illegible] l'Espagne était dans un [illegible] grand pays, si longtemps [illegible] l'Europe, dont l'alliance, naguère [illegible] recherchée avec tant d'empres[illegible] à un rang infime. Il [illegible] armée, ni marine, ni [illegible] administration, ni influence [illegible] situation difficile, les [illegible] de chercher à fortifier ce [illegible], soit en flat[illegible], soit en voulant [illegible]. Les trou[illegible] depuis quelques [illegible] de la fatale idée [illegible] à quatre ans, de [illegible] quand l'Espagne était [illegible] grande [illegible] brusquement [illegible] Pour qu'un coup d'E[illegible] de la postérité, [illegible] suprême le justifie, [illegible] de tous. L'unique mo[illegible].

[illegible] ceux qui rêvaient des [illegible] non pour modifier quelques [illegible] pour renverser le trône ou [illegible] en unissant le Por[illegible] maison de Bragance, [illegible]. Nous savons donc [illegible] d'avoir tenté, *sans* [illegible] en Espagne l'ordre, [illegible] base de la [illegible] gré d'avoir, pendant [illegible] marche, mis sous [illegible] l'armée espagnole, [illegible] que sous le rap[illegible] subsistait pas d'avoir [illegible] des escadrons, il tal[illegible] braves et [illegible] le devoir, [illegible] discipline.

[illegible] événements récens [illegible] Etat et de ces [illegible] nous désirons [illegible] Espagne, qui renferme [illegible] de prospérité, re[illegible] rang qui lui [illegible] niveau de [illegible] de l'Amérique du [illegible] patriotisme, mais sédi[illegible] et sputant le pou[illegible] par de vaines [illegible].

[illegible] réflexions qui [illegible] passé en Es[illegible] de Madrid : [illegible] après tant d'an[illegible] constitu[illegible] entre la [illegible] la loi fa[illegible] la Reine a été vrai[illegible] qui, en d'autres [illegible] des hommes en sa [illegible]. Elle repré[illegible] accomplissement [illegible] le marque qui, [illegible] était légitime, [illegible] parce qu'il était [illegible] gouvernement despoti[illegible] réserve lui et le [illegible] de la domination clé[illegible] le droit de l'in[illegible] de ralliement de [illegible] sa faveur, les [illegible] pays voisins. Nous [illegible] cette mystérieuse Es[illegible] Ceux qui assurera, en [illegible] O'Donnell [illegible] nous verrons avec [illegible] mais il est des [illegible] ce sont la [illegible] des discordes civiles.

[illegible] dire si les Espa[illegible] susceptible de [illegible] acceptées ces no[illegible] d'égalité civile qui [illegible] libres. Peut-être [illegible] de supporter un pareil [illegible] peut être la Constitution, faite [illegible] Angleterre, est-elle [illegible]. Mais il est une chose que [illegible] peut avoir, c'est un gouverne[illegible] expression de ses sentiments [illegible] ses besoins. Un tel gouver[illegible] la confiance, sera, [illegible] autre, le résultat [illegible] épreuves qu'a traver[illegible].

[illegible] discours minis[illegible] la clôture de la [illegible] britannique :

[illegible] Messieurs,

[illegible] ordonné de vous exemp[illegible] présence au parlement [illegible] temps, de vous exprimer ses [illegible] pour le zèle et l'assiduité [illegible] vous êtes appliqués à [illegible] publics pendant la ses[illegible].

[illegible] vit réunis à l'ouver[illegible] était engagée avec ses [illegible] Français, le roi de Sar[illegible] dans une guerre ardue, [illegible] questions d'une haute [illegible]. Sa Majesté fit appel [illegible] patriotisme pour [illegible] à la poursuite de la [illegible] et la vigueur essentiel[illegible].

[illegible] ment à cet appel, et [illegible] pour les opérations [illegible] des forces navales [illegible] de la puissance et de la [illegible] pays.

[illegible] naturellement mutuel d'appliquer [illegible] pour lequel elles avaient [illegible] conclu un traité par le[illegible] les objets en vue [illegible] été entreprise. Une [illegible] l'Europe des calami[illegible] guerre.

[illegible] bienfaits résultant de [illegible] et permanents, et [illegible] et les alliances ci[illegible] communs durant la [illegible] nouvelle dans les [illegible] paix, les aspérités [illegible] place à la confian[illegible] une exécution fidèle [illegible] inspirera à ceux qui [illegible] l'auront comme [illegible].

[illegible] vous remercier pour [illegible] de l'épreuve, et de [illegible] espoir que la [illegible] fidèle, à peine at[illegible] la guerre, continue[illegible] la bienfaisante influen[illegible].

[illegible] des négociations sur les [illegible] aux affaires de l'Améri[illegible] et elle espère que les diffi[illegible] sur ce point entre [illegible] et celui des Etats-Unis, [illegible] d'une manière satisfai[illegible].

[illegible] annonce que le dif[illegible] entre l'Angleterre et l'A[illegible] comme définiti[illegible]. Il ne reste plus à s'enten[illegible] détails qui ne peuvent don[illegible] sérieuses difficultés.

[illegible] la feuille anglaise, les bases [illegible] arrangement. Les îles de la [illegible] cédées par l'Angleterre à la [illegible] de Honduras, qui, en retour, s'en[illegible] les céder à aucune autre [illegible] jamais permettre qu'au[illegible] puissance y fasse le moindre acte [illegible]. Les Etats-Unis acceptant [illegible] cet arrangement et se [illegible] traité avec l'Angleterre et le [illegible] pour en assurer l'exécution. La [illegible] partie consentante dans cet [illegible] et offre de joindre sa signature à [illegible] autres puissances, si celles-ci [illegible] nécessaire.

L'indépendance de Honduras étant désor[illegible] complète neutralité du che[illegible] de fer projeté entre l'Atlantique et le Pa[illegible]

---

clique se trouve par là mise à l'abri de toute atteinte.

Le *Morning Advertiser* se réjouit de la conclusion de ce traité qui ne froisse en rien les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne dans les îles de la Baie, et il l'attribue en très grande partie aux sentiments de conciliation qui animent le ministre américain, M. Dallas.

Le *Times* a reçu communication du rapport de la commission nommée par la Chambre des Communes pour examiner la question des droits perçus par le Danemark, sur les navires qui traversent le Sund, et il en publie un résumé. A en juger par ce résumé, le rapport n'est rien moins que concluant.—Après avoir fait ressortir tous les inconvénients qui résultent, pour le commerce, de l'état actuel des choses, termine en émettant l'avis que les propositions du Danemark relatives au rachat du droit, doivent être prises immédiatement en considération. Quant à la question de savoir à quelles conditions ce rachat doit avoir lieu, il ne paraît pas que la commission s'en soit préoccupée.

Les Américains du Sud et M. Fillmore.— Le *Picayune* publiait hier la dépêche suivante :

"Les représentans américains du Sud au Congrès, dans une réunion tenue à Washington aujourd'hui, ont résolu de soutenir Fillmore pour la présidence, comme le seu moyen de sauver l'Union."

Une précédente dépêche reçue par le même journal, annonçait que les représentans américains du Sud s'étaient ralliés à Buchanan, est donc formellement contredite.

Progrès du freesoilism.— Le freesoilism commence à envahir les Etats à esclaves; il s'est déjà naturalisé au Missouri, il se propage au Kentucky et voilà qu'il vient d'arborer son étendard en Virginie. Les amis de Frémont s'y sont organisés en société et se préparent à former un ticket électoral freesoiler. L'initiative de cette mesure qui peut à bon droit paraître audacieuse, vient de l'Ouest de l'Etat où les Allemands sont nombreux.

Correspondance.

Petit Caillou, le 18 août 1856.

Messieurs,

Deux ou trois jours après l'ouragan, plus de deux cents barils de rhum et de vin ont été jetés sur l'île Caillou et y ont été ramassés par des personnes qui y étaient. M. Polin Tessandier qui était à l'île La Brosse avec sa famille, a dit, hier en passant chez moi, que son beau-fils avait aussi ramassé sur cette dernière île six cents barils de rhum, de vin et de vinaigre.

Tout à vous, H. M. THIBODEAUX.

Les passagers du Manilla.—Voici la liste des passagers du navire Manilla, parti de Bordeaux pour la Nlle Orléans, et qui s'est perdu près de l'île Timbalier :

James Sprout, Oddera Gaetan, Pierre Doulon, M. Laroche, Jacques Perillon, Marie Mond, Joseph Labarie, Jean Escassautt, Dominique Latañe, Henri Benoit Claverie, Antoine Bronchete, Françoise Panos, Marie Laurent, Auguste Sentenac.

Les passagers dont les noms suivent se sont noyés :

James Sprout, Madame Marie Mond, Dominique Latañe, Henri Benoit Claverie, Auguste Sentenac, Sentenac—*marins* : Charles Lowell, Fred, Osborn, Peter —— Antonio Fernandez, et un autre (Français) dont on ne se rappelle pas le nom.

M. N. Perillat—Nous apprenons avec plaisir que cet honorable citoyen de la Nlle-Orléans ne se trouvait pas à bord du *Nautilus*. Ses amis ont eu hier de ses nouvelles.

Le phare de Horse Shoe. — Le capitaine Chester, gardien du phare de Horse Shoe, île située sur la côte du Texas, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans avec sa famille. Il nous apprend que l'île a été complètement inondée et sa maison détruite pendant l'ouragan du 10. Sa femme et lui ont été recueillis par un bateau-pêcheur.

Loterie de la Havane.—Voici quelques-uns des numéros qui ont été favorisés par le sort au tirage du 9 courant : No 5,391, $100,000; No 533, $50,000; No 20,032, $20,000; No 6,847, $10,000; No 14,797, $5,000; Nos 10,882, 19,640 et 21,400, $2,000 chacun; Nos 7,117, 13,350, $1,000 chacun.

Librairie.—La librairie Paya vient de recevoir, par le *Philadelphia*, plusieurs caisses de livres. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qu'elle publie aujourd'hui dans nos colonnes. Ses brochures illustrées, qu'elle vend à des prix très réduits, seront, nous en sommes sûrs, rapidement enlevées.

La librairie Paya, en outre d'un envoi de romans excellens et d'ouvrages des meilleurs auteurs, a reçu un certain nombre d'exemplaires des *Contemplations* de Victor Hugo, ainsi que le quatrième volume des *Entretiens* de Lamartine.

Marché de la Havane.

9 *août*.— Notre marché continue à présenter le même aspect que la semaine dernière; les détenteurs soutiennent leurs prétentions basées sur les nouvelles reçues d'Europe et des Etats-Unis. La spéculation a été telle, que nous pouvons affirmer que quelques parties de sucre se sont vendues six ou sept fois, et dans plusieurs cas on a racheté au même prix.

Les arrivages de la campagne sont de jour en jour plus restreints, et dans la semaine il n'est venu, par le cabotage, que 7577 caisses; 39 sacs et 29 paniers.

Le stock qui se trouve généralement en seconde main, est de 220,000 caisses et environ 38,000 à Matanzas.

Les prix des sucres muscovados ne cesse de monter, attendu que les demandes augmentent à mesure que les existences diminuent. Aujourd'hui on ne peut acheter à moins de 9 1[illegible]2 à 12 réaux, et les planteurs ne veulent contracter sur la prochaine récolte à moins de 9 réaux, encore faut-il faire de fortes avances.

Nous continuons à donner les prix fixés par les courtiers, qui, d'après l'état de la place, ne peuvent être considérés que comme nominaux. Blanc inférieur à régulier 12 1[illegible]4 à 13 1[illegible]2; bon à supérieur 13 1[illegible]2 à 14; florete 14 1[illegible]2; cogucho inférieur à régulier 8 3[illegible]4 à 9 1[illegible]4; bon à sup. 9 1[illegible]2 à 9 3[illegible]4; quebrado, inférieur à régulier 10 à 10 1[illegible]2; bon 10 3[illegible]4 à 11; supérieur 11 1[illegible]4 à 11 1[illegible]2; florete 12 réaux; muscavado inf. à sup. 8 1[illegible]2 à 9 1[illegible]2.

Il a été exporté de la Havane aux Etats-Unis, dans la semaine, 2904 caisses; et du 1er janvier au 2 août, 117,078.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

Aldermen—Réunion à l'heure accoutumée.—M. Dupre occupe le fauteuil.

Résolution autorisant le voyer à exiger de la compagnie de navigation d'enlever, dans les trente jours, tout ce qui gêne la circulation et l'intersection du canal et du bayou St Jean, sous peine d'une amende de dix piastres par jour, à partir de l'expiration du délai.—Adoptée.

Résolution de M. Montgomery autorisant le trésorier à payer ce que la ville doit à la compagnie de dessèchement.—Adoptée.

Résolution du comité des rues et débarcadères, défendant l'établissement, dans la rue de l'Esplanade, d'un marché pour la vente des esclaves.—Adoptée.

Résolution du même comité autorisant le contrôleur à proposer le marché pour réparer, pendant un an, les ponts de la ville.—Adoptée.

Le comité de finances propose plusieurs modifications à l'ordonnance des Assistans qui organise le département du voyer. L'ordonnance ainsi modifiée, est renvoyée aux Assistans.

Le Conseil s'ajourne au premier mardi d'octobre prochain.

Aldermen Assistants—Ce Conseil s'est réuni hier soir.

Message du Maire transmettant une lettre de M. C. Rosellus qui réclame plus de $106,000 comme receveur de la Compagnie de Dessèchement—Soumise au comité de finances.

Le contrôleur annonce qu'il a adjugé plusieurs contrats et que MM. J. Morrill et J. A. Romer, ex-lieutenants de police, doivent encore à la ville—La lettre est soumise au comité.

Le trésorier annonce qu'il y a en caisse une somme de $11,225.

Lettre du contrôleur annonçant qu'il a offert le marché pour réparer la rue Claiborne et d'autres rues du Troisième District.

Lettre du voyer, appelant l'attention du Conseil sur le mauvais état de quartiers, derrière la ville, et sur la machine à dessécher qui, dit-il, ne peut pas protéger plusieurs sections contre l'inondation. La perte est incalculable.

Résolution déclarant que le Conseil s'ajourne jusqu'au premier lundi d'octobre prochain et que le comité de finances est autorisé à approuver ou rejeter toute adjudication faite par le contrôleur—Adoptée.

Résolution ordonnant qu'il soit établi le long de la rue Front Levée un chemin pavé, pourvu que la dépense n'excède pas $1500.—Adoptée.

Résolution des Aldermen accordant des licences deux fois par an.—Rejetée.

Rapport du comité des rues et débarcadères en faveur de la construction de chemins de fer pour des chars à cheval le long de la rue du Canal et d'autres rues.—Adopté.

M. Holland, au nom d'un comité spécial, présente un rapport qui abandonne aux propriétaires de la deuxième section de [illegible] tous les droits accordés par une décision de la Cour Suprême.—Déposé sur le bureau jusqu'en octobre.

M. V. R. Jennings est élu, par les deux Conseils, membre-directeur des écoles publiques du Premier District, en remplacement de M. Florence, démissionnaire.

Le Conseil s'ajourne au premier mardi d'octobre prochain.

Maison de travail— Le recorder Solomon a envoyé hier les accusés suivants à la Maison de travail :

Thomas Kelly, individu suspect et dangereux.

Bridget Miller et Marguerite Horock, pour s'être enivrées et avoir fait du tapage chez Mme Gautier—Deux mois chacune.

Catherine Garnon, pour bris de paix et James Welsh, individu suspect, qu'on a trouvé endormi sur la Levée—Un mois.

Quatre compagnons de Welsh ont été condamnés à acquitter les frais de prison ; Joseph Riesner, autre compagnon, sur lequel on a trouvé un fusée, passera trois mois à la maison de travail.

James Collins a mieux aimé payer cinq piastres que d'aller rejoindre les autres.

Mme Weaver a été condamnée à dix piastres d'amende.

Affaire de parjure.—John Ahern, accusé de parjure, a été envoyé, hier, après instruction, par le recorder Solomon, devant la Première Cour de District. Les plaignants sont M. et Mme Anderson qu'Ahern a accusés d'avoir l'intention de mettre le feu à sa propriété.

Homicide.—Alfred Rodenstine, accusé d'avoir tué François Adert, dans un [illegible] rue Clary, le 16 du mois dernier, a subi, hier, devant le Recorder [illegible] un interrogatoire, à la suite duquel il a été envoyé devant la Première Cour de District, sous prévention de meurtre au second degré. Les témoignages n'ont pas établi clairement lequel des deux hommes porta le premier coup. —John Murphy, qui était accusé de complicité, a été acquitté.

Voies de fait.—Daniel O'Neil a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir entré chez Catherine Wilson qui était malade, et l'avoir [illegible].

J. T. Wallace devra répondre à l'accusation d'avoir frappé une dame.—Cautionnement.

Un affidavit accuse Mlle Coyle d'avoir [illegible] une [illegible].

Pat Meaghan est accusé d'avoir frappé son frère.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

AFFAIRES DU KANSAS.

St Louis, 18 août.—Un journal de Westport, du 14, dit que deux cents free soilers ont attaqué, lundi soir, la ville de Franklin, qui ne renferme que vingt partisans de l'esclavage. Le combat a duré quatre heures; six free-soilers et quatre champions de l'esclavage ont été tués.

La partie a été pillée et incendiée ; les assaillants se sont ensuite retirés, emportant l'unique canon que possédait la ville.

Selon une autre version, dix-sept free soilers ont été tués ou blessés.

Un détachement de troupes régulières a occupé la ville le lendemain.

Navigation intérieure.

Vicksburg, 19.—Le Frank Lyon est descendu cette après-midi à 6 heures et le Yazoo City à 6 heures.

Pour New-York et la Havane.—Le steamer *Philadelphia*, ayant purgé sa quarantaine, est entré hier dans notre port. Son départ pour la Havane et New-York est fixé à vendredi prochain.

Australie.—On calcule que les mines de l'Australie donnent annuellement près de $100,000,000 de minerai d'or.

EUROPE.

Le *Canada* est arrivé à Halifax le 11 au soir. Les nouvelles qu'il apporte sont de trois jours plus récentes que celles reçues par l'*Arago*. Voici la dépêche qui a été transmise aux journaux de New-York :

Espagne.—Les nouvelles continuent à être fort vagues, mais tout semble indiquer que la cause royale a triomphé, que le pays entier a cédé, et que Saragosse, faute d'être soutenue, sera bientôt réduite.

L'*Indépendance Belge* et quelques autres journaux représentent O'Donnell comme s'étant mis dans le plus grand embarras, par suite de sa jalousie contre Espartero. Pour rester au pouvoir, il a consenti à travailler pour la réaction, mais ne trouvant déçu dans ses espérances et voyant que les modérés ne voulaient pas l'accepter pour leur chef, il fait de nouveau des avances aux libéraux.

Le correspondant madrilène de l'*Indépendance* assure d'une façon positive que les cortès constituantes seront dissoutes et que la constitution de 1837 ou celle de 1845 sera remise en vigueur.

Les lettres particulières représentent O'Donnell comme gardant absolument ses plans pour lui-même.

M. Olozaga a donné sa démission d'ambassadeur à Paris; mais la reine a, dit-on, refusé de l'accepter, et l'on s'emploie à la lui faire retirer.

Le *Morning Post* publie la dépêche suivante :

"Madrid, 26 juillet.—Toutes les provinces sont tranquilles, à l'exception de Saragosse.

"Les généraux Echagne et Dulce sont devant la ville, et des renforts leur arrivent de toutes parts."

France.—Parmi les projets de loi adoptés par le corps législatif dans sa dernière session, et publiés par le *Moniteur*, on remarque celui qui a rapport aux pensions faites aux d'Orléans.

Le maréchal Pélissier était arrivé le 1er août à Marseille, à bord du *Roland*. Il avait été reçu en grande pompe. Le banquet qui devait lui être offert se préparait pour le surlendemain.

Angleterre.—La cité de Londres a offert une épée de la valeur de cent guinées au général Williams.

La reine a passé en revue le 31 août 20,000 hommes de troupes à Aldershot camp.

Le comité de la marine a présenté au capitaine Clarke qui avait recueilli l'équipage du *May Flower* le chronomètre d'or dont le président des Etats-Unis lui fait don.

Un jury de Liverpool avait rendu un verdict de meurtre contre l'officier et le pilote du steamer *Excelsior*, à cause de la collision de ce navire avec le steamer de la malle.

La malle de l'Inde apporte la nouvelle d'un tremblement de terre aux Moluques qui avait fait 2,000 victimes.

Turquie.—Le général Codrington, l'amiral et leurs états-majors ont fait visite au sultan.

La Russie s'est, dit-on, expliquée sur son refus d'évacuer Kars. Le commissaire anglais que les Russes n'avaient pas voulu recevoir n'avait pas mission de demander possession. Il exprimait le désir de visiter les fortifications, ce qui ne lui fut pas accordé. Quant à l'occupation russe de l'île des Serpents, lord Stratford de Redcliffe a chargé le général Mansfield d'examiner cette affaire.

L'insurrection des Arabes a été étouffée par la capture de leur chef.

Russie.—La Russie a abaissé son tarif sur les sucres. Des lettres russes disent que les îles d'Aland reçoivent garnison russe, bien qu'elles doivent n'être pas fortifiées.

Dans les ports russes de la Baltique, les articles de Russie propres à l'exportation sont l'objet de transactions très actives.

Suède.—Une lettre de Stockholm parle d'audiences auxquelles les ambassadeurs de France et de Russie avaient été admis et qui auraient fait grand bruit parmi les diplomates. Le rapport dit que l'objet de ces conférences était une réclamation faite par la Norvège contre la Russie. Cette dernière puissance, paraît-il, ne cesse d'empiéter sur le territoire norvégien.

Autriche.—Des lettres disent que l'Autriche et la Russie entrent dans des relations amicales.

Une lettre de Parme dit que les Autrichiens se préparent à traverser le Pô.

Dernières nouvelles.

Le *Moniteur* publie la dépêche suivante, datée de Saint-Sébastien, le 31 juillet :

"On vient de recevoir la nouvelle que toute la Catalogne a reconnu le gouvernement de la reine. La Navarre et le pays basque jouissent d'une grande tranquillité."

Le général Codrington était arrivé à Londres.

Reschid Pacha était arrivé à Constantinople.

ESPAGNE.

La *Gazette de Madrid*, du 23 juillet, publie la dépêche officielle que voici sur les événements de Barcelone :

"Dès que la nouvelle du changement de ministère fut arrivée à Barcelone, les partis extrêmes s'agitèrent d'une manière visible, et à peine eut-on appris la rébellion de Saragosse que la lutte parut imminente. Pendant la nuit du 17, on remarqua de graves symptômes de désordres, et il n'est aucun moyen auquel n'aient eu recours les perturbateurs pour arriver à leurs fins. Le 18, dans la soirée, éclata le mouvement, appuyé par une partie de la milice nationale, et l'intimidation qu'on essaya, à deux reprises différentes, sur les groupes armés n'ayant eu aucun résultat, on fut dans la triste nécessité de repousser la force par la force. Les barricades formées dans les rues del Conde, del Asalto et de la Union, qui débouchèrent sur la Rambla, furent prises et détruites, et leurs défenseurs repoussés de position en position jusqu'à l'enceinte de la ville. Ils se dispersèrent alors dans les faubourgs. Au départ du courrier du 19, ils étaient cernés par les troupes. Les rebelles ont éprouvé de grandes pertes et on leur a fait un grand nombre de prisonniers qui ont été livrés à la commission militaire. Le général Barsols, commandant en second de la Catalogne, qui, avec les forces placées sous son commandement, a pris trois barricades, a été blessé.

"Les bataillons Nos. 1, 3, 4 et 13 de la milice nationale ont été dissous, et ceux qui en faisaient partie se sont empressés de livrer leurs armes."

Le même journal contient encore les nouvelles suivantes des provinces :

"Dans la place de Carthagène la discipline des troupes et leur dévouement ont empêché que le mouvement n'arrivât à se développer. Le gouverneur de la ville, le général Puig, a refusé d'obéir au gouvernement; mais le colonel Teran, qui commande le régiment de Valence, a pris le commandement de la place, au nom du gouvernement de S. M.

"A Albacète, la tranquillité est rétablie, et l'on opère le désarmement de la partie de la milice qui a provoqué le mouvement.

"A Alicante, on a essayé d'altérer la tranquillité en commençant par publier une proclamation, que signèrent le gouverneur civil, quelques membres de la députation provinciale et l'ayuntamiento, mais le gouverneur militaire força ces deux corporations à se démettre de leurs fonctions, laissant à leur poste les députés provinciaux restés fidèles."

Quoique la compression du mouvement à Barcelone soit aujourd'hui connue, nous croyons, en l'absence de tous autres renseignements, devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les détails suivants transmis par un voyageur à un journal de Bordeaux, la *Guienne*, qui les publie dans son numéro du 25 juillet :

"Dès que le coup d'Etat du maréchal O'Donnell a été connu dans la capitale de la Catalogne, des groupes se sont formés. Un homme du peuple a donné pour ainsi dire le signal du mouvement en se promenant dans les rues aux cris de *Vive Espartero !* et en brandissant une canne surmontée du buste du duc de la Victoire. L'agitation n'a pas tardé à se répandre.

"Le général Zapatero, qui commande la place, et les troupes de la garnison se sont prononcés pour O'Donnell; la garde nationale, toute composée d'ouvriers ou de petits commerçants, s'est levée pour Espartero.

"Vendredi, les premières barricades ont été élevées. Mais Zapatero avait déjà pris toutes les mesures nécessaires. Les places publiques, les rues principales et les terrasses des maisons étaient occupées par les troupes. La fusillade n'a pas tardé à commencer; le canon et la mitraille ont été employés; la lutte a été vive et s'est prolongée fort avant dans la nuit; mais à une heure tout était fini, et la victoire restait à l'armée.

"Le lendemain, un arrêté qui ordonnait aux miliciens de déposer leurs armes se lisait sur tous les murs de Barcelone. Trois bataillons de la garde nationale, d'un esprit assez modéré, se disposaient à faire le dépôt qui leur était imposé, lorsque les autres bataillons, craignant de voir s'accomplir cet acte de soumission, se sont jetés sur les armes que leurs camarades allaient remettre, et s'en sont emparés.

"L'insurrection de la veille a ainsi recommencé sur de nouvelles et plus grandes proportions.

Nous lisons dans la *Epoca* du 23 juillet les nouvelles suivantes des provinces :

"On nous écrit de Grenade, à la date du 18, que les troupes qui depuis deux jours se tenaient sous les armes, se sont retirées, un armistice ayant été conclu entre elles et les révoltés, en attendant qu'on connût le résultat des événements de Madrid.

"On nous annonce qu'on vient de recevoir [illegible] l'approche du général Dulce à Aréa, qui [illegible] deux compagnies [illegible] avec tous [illegible] de Calatayud [illegible] officiers [illegible] de Saragosse.

"[illegible] avait envoyé [illegible] général Dulce, [illegible] soumettre à la [illegible] le gouvernement légitime de la Reine. Le général [illegible] entrée dans cette ville.

"D'après les lettres de Saragosse du 20, on continue dans cette ville les préparatifs de

défense, et l'on soutenait l'excitation du peuple par une foule de mensonges. Chaque demi-heure on publiait un bulletin annonçant des prononciamientos sur quelque point de l'Espagne. On avait fait courir le bruit que le général Espartero était arrivé ou était sur le point d'arriver à la tour de Brull, et que le général Gurrea était dans le Bas-Aragon recrutant des partisans. On ne permettait à personne de sortir de Saragosse sans une autorisation spéciale de la junte. MM. Curanga et Barcebas, magistrats de la Cour de Saragosse, après avoir donné leur démission, avaient pu s'évader, non sans quelque peine.

"Une guerrilla (bande) avait été faite pour obliger tous les détenteurs d'armes à les présenter dans le cas où ne s'enrôleraient pas dans les drapeaux de l'insurrection. Une exemption de deux années de service avait été accordée aux soldats, ainsi qu'un grade supérieur aux caporaux et aux sergents.

"Tous les officiers de la batterie montée de la 5e division et ceux des deux batteries à pied de la 3e sont arrivés à Madrid n'ayant pas voulu se joindre aux rebelles. Les officiers du corps d'état-major qui étaient à Saragosse se sont retirés à Valence.

"La junte avait décrété la création de corps francs, et le 18 elle a publié une proclamation pour engager les habitants de Saragosse à imiter les prouesses de 1808. La ville était effrayée de l'attitude que voulaient prendre quelques-uns des instigateurs du mouvement. Tous les jours il y avait revues et parades à Saragosse. On attendait le soulèvement de toute la Catalogne. Le coup que les révolutionnaires ont reçu à Barcelone aura à cette heure introduit la plus terrible confusion dans la capitale de l'Aragon.

"A Huesca, on a suivi le mouvement de Saragosse, des ordres ayant été reçus dans ce but de Madrid même et de la capitale de l'Aragon. Une junte a été formée. Le gouverneur militaire en est le président et le directeur de la *Révolution* le vice-président.

"Une colonne de troupes est sortie de Valence pour l'Aragon. Le 21, elle était à Ségorbe."

On écrit de Madrid, 24 juillet, à une *Correspondance générale* de Paris :

"La tranquillité est rétablie à la Corogne, à Oviedo, à Barcelone et à Reus; c'est ce que constatent les dépêches officielles que contient la *Gazette*. Mais on ne sait rien de positif de Saragosse, et on général de l'Aragon, la seule province qui aujourd'hui, inspire quelque inquiétude. On dit que les insurgés décidés à poursuivre leurs projets, font de formidables préparatifs: de son côté, le gouvernement réunit contre eux une masse imposante de troupes.

On lit dans la *Paye* :

"Des dépêches d'un caractère rassurant sont arrivées de la Corogne, de Malaga et de quelques autres villes du midi de l'Espagne. A Carthagène, le gouverneur militaire avait réuni les autorités; les colonels de régiments avaient protesté de leur dévouement à la reine, et les chefs des milices s'étaient engagés à suivre l'impulsion donnée par le gouverneur.

"Sous la rubrique de *Dernières nouvelles*, le *Diario Español* annonce ce qui suit : "A la nouvelle de l'approche du général Dulce, une partie des troupes de Saragosse est venue se joindre à lui."

"Le fait rapporté par plusieurs feuilles étrangères au sujet de ce qui s'est passé le 15 à Madrid, dans la réunion des députés, est exact. Il est positif que trois membres de l'extrême opposition ont déposé, sur le bureau du président, une proposition dans laquelle ils demandaient la proclamation de la république et la déchéance de la reine; mais la seule trace officielle de ce fait consiste dans les mots suivants insérés au procès-verbal : "Trois membres déposent sur le bureau une proposition dont le président, après avoir consulté le bureau, s'abstient de donner connaissance à l'Assemblée parce qu'elle est inconstitutionnelle."

On lit encore dans la *Paye* :

"Notre correspondance particulière d'Espagne nous fait connaître sur l'Aragon quelques détails nouveaux.

"On assure que le général Falcon, qui commande les insurgés de Saragosse, désespérant de pouvoir défendre les positions de Monte-Torrero et le fort Aljaferia qui dominent la ville, les avait fait évacuer après avoir désarmé les ouvrages.

"Le général Echague, qui s'était établi aux environs de la place, à la jonction des deux routes principales, interceptait les convois et les arrivages qui sont nombreux de ce côté, et déjà la ville, dont la population se trouvait augmentée par les milices venues de dehors, commençait à souffrir de la rareté des vivres; c'est en grande partie à cette circonstance qu'il faut attribuer la demande d'une suspension d'armes.

"Le général Dulce, arrivé devant Saragosse, s'était établi sur la route de Huesca dans une excellente position, et avait assuré ses communications avec Echague. Les insurgés étaient hors d'état de tenter une sortie et de l'inquiéter."

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGÈNE SUE.

LX.

Jeanne ayant expérimenté à dessein l'effet du masque qu'elle venait de prendre, car, malgré son apparente distraction, elle observait à la dérobée sa tante et devinait quelle impression elle lui causait; Jeanne parut alors sortir de sa profonde rêverie, et fit quelques pas au-devant de madame San-Privato.

—Voilà qui est singulier ! la physionomie de ma nièce a complètement changé,—pensait madame San-Privato; puis, baisant la jeune fille au front, elle ajouta :

—Bon jour, Jeanne.... Dis-moi donc à quoi tu pensais tout à l'heure.... lorsque je suis entrée ?....

—A quoi je pensais ?

—Oui, en ce moment-là, ta figure était tout autre que maintenant.

—Mon Dieu ! je ne saurais positivement vous dire à quoi je pensais, sinon que je m'estimais très heureuse de vivre désormais près de vous, chère tante.

—Près de moi.......et d'Albert?

—Sans doute, puisqu'il demeure avec vous, répondit Jeanne en souriant, quoiqu'elle eût frissonné au nom de son cousin.

Mais ce frissonnement ne fut pas remarqué de madame San-Privato, et elle reprit d'un ton sardonique :

—Ainsi tu ne regrettes ni mon cher frère ni mon aimable belle sœur, ni ton gros paysan de Maurice, qui fait de belles sottises, à ce qu'il paraît ? Ce dont je me réjouis d'autant plus que mon aimable frère doit être furieux contre son fils, ce gigantesque benêt qui devait éclipser mon Albert.

—Ma tante Dumirail m'a fait trop durement sentir qu'elle et mon oncle n'avaient recueilli orpheline, pour que je regrette leur maison, où j'étais d'ailleurs exposée à rencontrer monsieur Delmare.

—Cet ex-beau, qui a tué en duel ton pauvre père ?

—Oui, ma tante. Enfin, Maurice m'avait si outrageusement sacrifiée à une aventurière, que j'ai dû accepter avec empressement l'offre hospitalière que m'a faite mon cousin en votre nom, et dont je voudrais pouvoir vous prouver ma reconnaissance....

—Ma chère, il dépend de toi de me la prouver, ta reconnaissance.

—Ah ! de grâce, dites-moi comment....

—Mon excellent frère et ma non moins excellente belle-sœur, qui, du reste, a été assez grossière pour ne pas seulement me faire une visite en arrivant à Paris, n'auront pas manqué de t'instruire que j'avais des dettes, en exagérant, selon leur habitude, sur ce qu'ils appellent mon désordre?

—J'ignorais ...

—Que j'avais des dettes ?

—Oui, ma tante.

—Eh bien ! j'en ai.... j'en ai beaucoup, et quelques-unes surtout ont l'inconvénient d'être horriblement criardes, ce qui les rend insupportables.... Aussi ai-je compté sur toi, ma chère, pour....

—Hélas ! ma tante, je voudrais être riche afin de pouvoir vous venir en aide, mais....

—Tu ne comprends pas.... Il s'agit simplement d'amadouer, de séduire mes créanciers, de gagner du temps, d'obtenir d'eux qu'ils m'accordent quelque répit.

—Et comment y parvenir ?

—Rien de plus simple : c'est à toi désormais qu'on les adressera. Tu es charmante, et si tu veux seulement les gentiment recevoir et leur montrer cette mine ravissante que tu avais tout à l'heure lorsque je suis entrée, ils n'auront pas le courage de refuser tes demandes; ils t'accorderont pour mes créances, tous les délais imaginables.

—Vous vous abusez, je crois, ma tante, sur l'influence que vous me supposez; mais, si faible qu'elle soit, elle est toute à votre service.....

—Tiens ! —dit soudain madame San-Privato, interrompant sa nièce,—qu'est-ce que tu as donc au cou ?

—Ne vous occupez pas de cela, ma tante,—répondit Jeanne impassible,—ce n'est rien.

—Rien ! une pareille meurtrissure !.... Tu n'es guère douillette alors !.... Mais comment cela t'est-il arrivé ?.... Puis, j'y songe.... il m'a semblé cette nuit entendre du bruit dans ta chambre, ...l'on aurait dit que l'on renversait un meuble....

—Ma tante.... je....

—Enfin, ce matin, en te levant, tu as demandé un serrurier....

—Oui, ma tante.

—Pourquoi ce serrurier ?

—Je désire faire poser un verrou à ma porte.

—Un verrou !....à quoi bon ?

—Chère tante,—reprit Jeanne en souriant,—entre autres défauts, j'ai celui d'être horriblement peureuse; je ne dors tranquille que lorsque je suis ma porte bien verrouillée.

—Je gagerais que tu as, ainsi que moi, peur des voleurs?

—J'en ai une peur atroce...... et cette nuit......

—Cette nuit?

—Vous allez vous moquer de moi....

—Achève..... achève.

—Je ne dors tranquille, vous ai-je dit, que lorsque je sais ma porte fermée au verrou.... ainsi, ma maudite poltronnerie me cause d'horribles cauchemars.... Ainsi, cette nuit, j'ai cru voir entrer des voleurs dans ma chambre et que l'un d'eux voulait m'étrangler..... La douleur me réveille.... Or, savez-vous, ma tante, qui est-ce qui m'étranglait?....

—Qui veux-tu dire?

—C'était moi-même.

—Comment?....

—Oui, durant mon cauchemar, je me serrais le cou avec une telle force....

—...Qu'il est resté..... [illegible], une marque?... [illegible] voilà pourquoi [illegible] dans la suite [illegible]

[illegible]

bien pendant mes accès de ridicule épouvante.

—Tu feras placer à ta porte autant de verrous que tu le voudras, ma chère; je suis très poltronne, j'excuse donc parfaitement la poltronnerie chez les autres.

Et voyant entrer Catherine, madame San-Privato ajouta :

—Que voulez-vous?

—Il y a là une vieille femme qui demande à parler à mademoiselle.

—Que veut-elle?

—Vous parler en particulier, mademoiselle.

—Quelque mendiante, — reprit durement madame San-Privato en haussant les épaules. Renvoyez-la....

—Cette femme n'a pas l'air d'une mendiante,—reprit Catherine;—elle ressemble plutôt à une vieille paysanne.... Elle avait les larmes aux yeux en demandant à parler à mademoiselle....

—Hé bien ! qu'est-ce que cela prouve?.... Est-ce que ma nièce a des rapports avec des paysans?

—Il n'importe, ma tante, il ne faut pas repousser cette bonne femme. Je vais la voir; si elle est pauvre.... je lui donnerai le peu dont je puis disposer, excusant par quelques bonnes paroles la modicité de mon offrande, reprit Jeanne en quittant le salon.

LXI.

Charles Delmare, en proie à une vive agitation, la physionomie tour à tour empreinte d'espoir et de doute, tantôt faisait quelques pas dans la longueur de sa triste mansarde de la rue Saint-Nicolas, tantôt venait se rasseoir sur le bord de son lit avec accablement, en murmurant :

—Elle ne vient pas......elle ne viendra pas !

—Voyons, mon Charles,—répondait Geneviève,—pourquoi mettre les choses au pis? ......Voilà au plus deux petites heures que ta fille a reçu ta lettre.... pourquoi donc te désoler d'avance? Au lieu de......

—Nourrice,—reprit Delmare, cédant à sa pensée secrète et interrompant Geneviève,—redis-moi encore ce qui s'est passé dans ton entrevue avec Jeanne.... et surtout.... tâche de te rappeler les moindres détails.

—De tout mon cœur, puisque ça te plaît, mon fieu ; ça fera la quatrième fois que je te raconterai la même chose. Mais enfin, si ça y tiens, voici : J'ai sonné; la bonne m'a ouvert la porte; je lui ai fait une belle révérence, à seule fin de l'amadouer, puis je lui ai demandé à voir mademoiselle Jeanne Dumirail, à qui j'avais à parler en particulier. "Attendez-moi là," me réplique la servante; et, au bout d'un instant d'attente dans l'antichambre, ta fille vient me rejoindre. Ah ! qu'elle était belle, mon Dieu ! qu'elle était donc belle !

—Je ceci, je ne doute pas. Mais, et j'insiste, là-dessus, quelle était l'expression de son visage?

—Elle m'a paru d'abord un peu pâlotte, je te l'ai déjà dit; et puis, elle m'a paru aussi assez triste.

—Cela est pénible à avouer, nourrice; cette tristesse de Jeanne est pour moi d'un bon augure.

—C'est tout simple. Elle est triste, donc elle ne se plaît pas là où elle est; donc c'est pour nous bon signe. Enfin elle est entrée, elle m'a dit d'une voix gentille et douce....

—N'est-ce pas que le timbre de sa voix est charmant?

—Une voix d'ange, mon Charles! Dame! tout en elle est angélique, sa voix, sa figure, son regard.... Aussi, en la voyant, en l'écoutant, je pensais: Où mon fieu a-t-il pu découvrir un petit ange de démon dans ce bel ange à cheveux blonds? Ce n'est qu'ensuite que j'ai..... mais à cela nous reviendrons, puisque tu veux des détails. Toujours est-il que ta fille me dit de sa douce voix: "Que puis-je faire pour vous, ma bonne mère?" Dame! à ces mots de ta Jeanne qui m'appelait "bonne mère" les larmes, malgré moi, me montent aux yeux; elle s'en aperçoit et reprend d'une voix encore plus douce : "Vous pleurez, qu'avez-vous, de grâce ?.... Ah ! mademoiselle Jeanne, ce sont là de bonnes larmes, mais elles seraient bien cuisantes si vous refusiez la lettre que voici....—ai-je ajouté, en me hâtant d'en venir au but de ma commission, dans la crainte de l'arrivée de madame que je te disais.

—Jeanne, m'as-tu dit, a d'abord refusé de recevoir ma lettre?

—Oui ; et, me regardant d'un air surpris et défiant...... ah! dame! ce n'était déjà plus mon regard d'ange: "De qui est cette lettre?" m'a-t-elle demandé. "Vous le saurez en la lisant, chère demoiselle, et vous ne regretterez pas votre temps, allez!—"Encore une fois, de qui est cette lettre? répondez, sinon je me retire,"—a repris ta fille d'un ton bref, décidé, presque dur...... Alors, moi, j'ai cru devoir lui dire:—"C'est monsieur Charles Delmare qui vous écrit."

—Mon nom lui a d'abord causé une impression pénible?

—Oui, ça s'est vu, qu'en l'entendant, ton nom, elle ne te ressemblait plus à un ange, tant s'en faut ! Sa figure s'est crispée, elle m'a jeté un coup d'œil méchant et a reparti : "Vous direz à monsieur Delmare que je suis fort étonnée qu'il ose m'écrire, et vous le prierez de s'en dispenser désormais."—La-dessus, elle me tourne le dos et regagne la porte par où elle était entrée. Ah! mon pauvre fieu ! en ce moment mon sang n'a fait qu'un tour, tout était fini.... Je songeais à ton désespoir en ne voyant te rapporter ta lettre, lorsque tout à coup, persuadée et navrée, je dis d'un ton désespéré, ne retourne et reviens vers moi. Mais alors sa pauvre figure était si triste, si triste, qu'on aurait cru voir la Vierge des sept douleurs.

—Donne-moi cette lettre,—me dit ta Jeanne de sa voix redevenue angélique. Puis elle a continué, dans le cas où elle voudrait te répondre, où elle devrait t'écrire.... Voyer.—Notre adresse est dans la lettre, ai-je répliqué.—A ces mots de *notre adresse*, elle m'a dit avec bonté : "N'êtes-vous pas la nourrice de monsieur Delmare? N'habitez-vous pas avec lui?—Oui, mademoiselle."—"Je le crois devoir écrire à monsieur Delmare, a-t-elle ajouté, il recevra ma lettre dans la journée. Adieu, bonne mère." Ta fille est alors rentrée dans l'appartement, et....

—Ecoute!—dit soudain Charles Delmare tressaillant et prêtant l'oreille du côté de la porte.—Il me semble que l'on a frappé?

—Oui, on a frappé.... bien doucement, car je n'ai rien entendu.

—Geneviève prononçait ces derniers mots lorsque de nouveau l'on frappa timidement et par deux fois à la porte.

—C'est elle !—s'écria Charles Delmare en se précipitant vers la porte qu'il ouvrit,—c'est ma fille !

Il ne se trompait pas. Jeanne entra dans la mansarde, et Geneviève, radieuse, à demi suffoquée par la joie, sortit en disant à Delmare, afin de ne pas gêner l'épanchement de sa tendresse paternelle :

—Ta fille nous revient, c'est signe que nous partons; je cours à la diligence de Nantua retenir trois places pour demain. Dieu soit loué ! nous ne ferons pas maintenant de vieux os à Paris !

(*A continuer.*)

EUGÈNE SUE.

Un MASS MEETING du parti américain du 2me ward, 2me et 3me precinct, Troisième District, aura lieu JEUDI, 21 du courant, à 7 heures et demie du soir, au "Crescent Beer Garden," rue de la Levée, entre Clouet et Louisa. Tous les membres sont priés d'y assister.

FILLMORE RANGERS!

Renvoi de l'Assemblée.

Mercredi, 20 août à 6 heures P. M.

Par suite de la continuation du mauvais temps, et de la rupture des ponts dans les parties inférieures de la ville, il a été jugé convenable de renvoyer l'assemblée des

Fillmore Rangers

qui devait avoir lieu vendredi soir, 15 courant, à MERCREDI SOIR, 20 août, au

ODD FELLOWS HALL,

A SIX HEURES P. M.

14 août—au 20

Décédée hier matin, à 4 heures, Mlle MARIE CLEMENTINE COIGNARD, à l'âge de 22 ans. Les amis et connaissances des familles Coignard et Cuvellier sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 1[illegible]2 heures P. M.

Le convoi partira de la résidence de son père, encoignure St Antoine et St Jean Baptiste.

Amers de Hostetter.—Ceux qui ont la dyspepsie [illegible] devraient faire usage d'une bouteille des Amers de Hostetter qui aident à la digestion et fortifient les nerfs. C'est un remède dont l'efficacité est remarquable contre la langueur à laquelle on est exposé en été et qui, en affaiblissant les nerfs, donne naissance à des maladies. Toutes les fois qu'un malade s'en est servi d'après la prescription, il s'en est bien trouvé. Faites-en l'essai.

Ces célèbres Amers sont à vendre en gros et en détail par O. O. WOODMAN, Encoignure Magasins et Commune. Et par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. 20août—6 v eso

On reconnaît partout que le PURIFIER et le BALSAM WASHINGTON sont les seuls remèdes qui guérissent radicalement les SCROFULES, les SYPHILIS, les RHUMATISMES, les ULCÈRES SCROFULEUX, PLAIES de longue date, les DARTRES et toutes et toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang. Si vous voulez jouir d'une bonne santé, faites-en l'essai. A vendre par les propriétaires, MICKLEJOHN & Co, No 160, rue Poydras. Et par J. WRIGHT & Co et O. O. WOODMAN. 15août—6

Le Vermifuge Canadien de Wilson est justement, [illegible] prix cause certain des constipations [illegible] substance minérale et forme le système. C'est une préparation qui détruit les vers avec une rapidité dont merveilleuse qu'à l'instant.

Souvenez-vous du nom : Vermifuge Canadien de Wilson. [illegible] seul remède dans lequel on puisse placer la plus entière confiance.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Que notre [illegible] est la Dame en [illegible] désirant conserver une haleine douce grâce [illegible] fleurs" [illegible] vendu [illegible] les dents [illegible] usage [illegible]

[illegible] rue de Chartres.

[illegible]

[illegible] la fabrique de Foo Sain [illegible] à partir de [illegible]

[illegible] & Co, [illegible] rue Poydras, [illegible] Agents de la [illegible], de St-Louis

ATTENTION.

Vente d'un stock considérable de marchandises sèches.

Nous sommes invités à appeler l'attention des acheteurs sur la vente du stock considérable de marchandises sèches de P. A. Hebrard, qui aura lieu mardi, 19 courant, et jours suivants, à 10 heures du matin, à son magasin No 116, rue du Canal, par H. Peychaud & Co., encanteurs.

L'assortiment est considérable et se compose d'articles choisis et fort convenables aux acheteurs de la ville et de la campagne ainsi qu'aux familles, qui feront bien de profiter de cette occasion pour s'approvisionner d'articles rarement offerts en vente à l'encan.

On désire prendre à loyer une maison située dans un voisinage respectable et qui ne soit pas à plus de dix minutes de marche de l'encoignure Royale et Canal. Le loyer ne devra pas excéder $[illegible] par an. S'adresser à la boîte P. No 97. 20 août—3

Une bonne domestique pouvant faire la cuisine et laver pour une petite famille, trouvera de l'emploi en s'adressant rue Vieille Levée, No 5, entre Canal et Douane. Une esclave serait préférée. 20 août—3

AVIS. Nous avons besoin, dans notre maison, d'une personne connaissant bien le commerce de grosseries et parfaitement recommandable sous tous les rapports. AVET BROTHERS. 20 août—3 coin des rues Bienville et Vieille Levée

Demande de Professeur.

On demande, dans une famille, à la campagne, à une petite distance de la Nouvelle-Orléans, sur le Sauve, un professeur capable d'enseigner le français et l'anglais. Il recevra un salaire de [illegible] par an. On exige les meilleures recommandations. S'adresser à la boîte H., 186, et faire connaître le nom, les références et le salaire qu'on demande. 20 août

Tabac de la Havane, en feuilles—40 balles Vuelta Abajo de qualité supérieure, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE. 20 août 24, rue Gravier

Vin de Catalogne en pipes et demi pipes, de qualité supérieure en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co. 20 août 37, rue St-Louis

Maison d'éducation,

DIRIGÉE PAR J. B. JEANNIN.

M. J. B. JEANNIN a l'honneur d'informer respectueusement le public en général et particulièrement ses anciens élèves, qu'il ouvrira le 1er septembre 1856, à l'encoignure des rues Remparts et St Philippe, une Maison d'éducation où seront enseignés en Français et en Anglais, par une méthode simple, rationnelle et efficace, toutes les branches qui constituent une éducation libérale. Sa longue expérience dans la carrière de l'enseignement, jointe au zèle soutenu qu'il déploiera dans l'exercice de ses devoirs, lui fait espérer qu'il méritera la confiance publique, et que surtout ses anciens élèves répondront à son appel, lui préparant un cordial appel. 20 août—27 3po

Graines de Jardinage.

Récolte de 1856.

Reçu par le steamer Philadelphia: graines 1re choix, tels que ceux: Choux drumhead américain. do bergen très gros. do gros York; de Quintal. Choux drumhead de Dutch. Navets plat blanc; de collet rose. Oignon rouges en dessus terre; do do en dessous terre. Navet Rutabaga ou navet de Suède. Epinard large feuille. Carotte courte, demi-longue et longue. Betterave courte et longue. Céleri plein blanc; céleri turc très gros. Céleri blanchissant seul. Radis rond rose, demi-long et long; de noir, gris et jaune; roquette. A vendre par B. DOUB. 20 août rue Condé, No 82.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE, *Pour les Semences.*

CHOUX—Gros Cabis, Drumhead, de Brunsvil, De Hollande, tête plate, de Vaugirard, Cœur d'York, Gros Milan des Vertus, Milan hâtif, rouge d'Allemagne, De St. Denis, hâtif. CAROTTES—Demi-longue de Hollande, Courte de Hollande, demi-longue créole, Chicorée frisée de Meaux, Scarole blanche, Roquette, Oignons, de trois variétés, Céleri plein blanc, céleri-navet, Céleri turc, céleri plein-rose, Cerfeuil, Persil, Oignon du pays, Betteraves rouge, longue, Radis rond, rose, blanc, noir, Raves longues-roses, Rutabaga blanc et jaune, Pois, de sept variétés, Haricots, blanc, couronne rose, Oseille large feuille, Doucette de Hollande, Graines pour salades, Une variété de Plantes, en pots assortis, Pots à fleurs assortis. A vendre à des prix modérés, chez J. BENARD, 181, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier. 16 août

Importation directe.

Cigares—214,000 cigares de la Havane en débarquement du brick William Clark, comprenant un assortiment de Regalias, Regalia medianas, Londres, Conchas et Millar, des marques Ritos, Gutierrez, ... A vendre par CABALLERO & RESTALDO, 19août 28, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Vins vieux en caisses—Première qualité—175 caisses vin rouge château d'Arsac Médoc, 1844. 25 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc, 1844, 25 do do do do 1846, 25 do do do St-Julien, 1841, 200 do do do do pour familles, 100 do do do Médoc, pour do, 25 do do vin blanc Haut Preignac, 1847, 100 do do do Haut Sauternes, 1848. A vendre par FAURIE & NORMAN, 19 août 85 et 36, rue Royale

Petits Pois—En débarquement du Victoria, venant de Bordeaux: [illegible] caisses conserves fines 500 demi boîtes petits pois de la marque de Mm. Maison & Co, de Bordeaux. A vendre par FAURIE & NORMAN, 19 août 85 et 36, rue Royale

Pruneaux reçus par les derniers arrivages—12 caisses de 30 poteries pruneaux, 10 do 12 do. A vendre par FAURIE & NORMAN, 19 août 85 et 36, rue Royale

Champagne—50 paniers champagne Heidsieck Piper, en grande et demi bouteilles. A vendre par FAURIE & NORMAN, 19 août 85 et 36, rue Royale

Thé—Reçu de Philadelphie très récemment—5 caisses thé vert extra fin Impérial, 5 do do noir do Powchong Wizard, 4 do do do do Oolong, 5 do do do English Breakfast. A vendre par FAURIE & NORMAN, 19 août 85 et 36, rue Royale

Absinthe suisse—50 caisses absinthe suisse, 1re qualité, de Perenod Lescoufre, 25 caisses Kirsch de do. A vendre par FAURIE & NORMAN, 19 août 85 et 36, rue Royale

En magasin et à vendre par les soussignés: 250 caisses vin blanc Haut Sauternes, C. CAVAROC & Co, 19 août—10f 144, rue Royale

Pommes de terre—200 barils pommes de terre Mechanics de choix, de Louisville, en débarquement du E. W. McRea. Oignons—150 barils oignons blancs de choix et oignons rouges ordinaires. Fèves—150 barils grosses fèves blanches de marine, de longues et rouges. Fruits secs—200 barils pommes du Nord séchées en quartiers, et pêches de l'Ouest pelées à la moitié. Sel—500 sacs sel gros et fin de Liverpool, en magasin. Fèves—50 barils grosses fèves, attendues. Pommes de terre—150 barils Mechanics, en magasin et à vendre par DONNELLY, REMINA & Co, 19 août 60, rue Tchoupitoulas

Vins—100 barriques vin rouge de Bordeaux; 50 barriques do Médoc; 50 caisses de 12 bouteilles vins fins; 50 barriques vin blanc; 50 caisses fruits à l'eau-de-vie; 25 do fruits au jus; 25 do absinthe suisse; 25 do prunes sèches; 100 paniers huile d'olive; 75 do vin de Champagne; 50 caisses olives Verdales; 25 do cornichons; 25 do anchois à l'huile; 25 do câpres fines; 250 livres saucissons de Lyon; 200 paniers anisette extra superfine; 200 [illegible] bouteilles truffes de Bodel; 20 [illegible] de câpres à l'huile. A vendre par PERCE FRERES, 7août—1m enc. Royale et Douane

Vins rouges pour familles—40 barriques vin St-Laurent Médoc; 10 barriques vin St-Estèphe Médoc; 15 do do de St-Julien 1er cru Médoc; 20 do do de Pauillac Médoc; 47 do do de Château Bernon Médoc; 10 do do vrai Bayer Canon Médoc; 10 demi do do de St-Julien Médoc; 27 do do de St-Estèphe Médoc; 10 do do de Margaux Médoc supérieur; 5 do do de Pauillac do, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 6 août 28, Vieille Levée

Vins blancs et rouges en caisses—360 caisses vin rouge St-Julien et St-Estèphe, 250 caisses vin rouge St-Laurent et Pauillac Médoc; 119 do do Château Bonneau Médoc; 275 do do Pape Clément Médoc; 11 do do vrai Bayer Canon Médoc; 18 do do grand vin Château Margaux; 5 do do de Gruau Larose 1846; 21 do do de Château Lafitte 1847; 25 do do de Château Lafitte 1846; 35 caisses vin blanc Haut Barsac; 45 do do Haut Sauternes; 25 do do do 24i2 bouteilles; 10 do do de grand vin Haut Sauternes, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 6 août 28, Vieille Levée

Champagne—15 paniers de 12 bouteilles, Delamotte & Fils, qualité très supérieure; 12 paniers de 24 demi-bouteilles do do; 25 do do 24 demi do de Philippe Heidsick; 75 do de 12 bouteilles do; en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 5 août 28, Vieille Levée

Eaux-de-vie fines supérieures—2 demi-pipes eau-de-vie; 11 quarts demi-eau-de-vie très vieille 1815; 12 caisses do Celebrated Brandy Wine; 5 demi-pipes eau-de-vie M. Castillon jeune 1825; 3 quarts do do; 12 demi-pipes M. Castillon jeune 1815. Dans les sels de la douane et à vendre par A. CARRIERE, 5 août 28, Vieille Levée

Bourgogne—15 caisses vin rouge Bourgogne Clos Vougeot; 15 caisses vin rouge Chambertin; 15 do do Volnay et Nuits; 15 do do Richebourg et Pommard; 5 do do Romanée St-Vivant; 10 do do Romanée rouge mousseux; 25 paniers vin mousseux Clos-d'Or; 25 caisses do de Vieux Cognac. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 6 août 28, Vieille Levée

Cigares—200,000 cigares de la Havane, en boîtes, comprenant [illegible] Regalia, Media Regalia, Conchas, [illegible]. A vendre par [illegible], rue Tchoupitoulas

Poudre de chasse—50 barils poudre de chasse Hazard, en débarquement [illegible]. DONNELLY, REMINA & Co, 6 août [illegible]

Picadura—en hors Picadura de la meilleure à la Havane, en magasin et à vendre par [illegible] SAMBOLA & Co, 8 août [illegible]

Cigarettes—14,000 paquets de cigarettes de la marque Roncha Rosas, et de [illegible] boîtes, à vendre par [illegible] SAMBOLA & Co, [illegible]

Tabac en feuilles de la Havane—25 balles [illegible] à vendre par [illegible] SAMBOLA & Co, [illegible] rue Tchoupitoulas

AVIS. On demande à acheter des esclaves depuis l'âge de 10 ans à 30 ans; les personnes qui en désireront vendre, peuvent s'adresser rue de la Douane, encoignure Bourbon, No. 88. [illegible], 28 juil. Coiffier

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

Missão de Officiais, e Missão.

Segundo manda o Artigo 10 Verso do dos regulamentos desta Sociedade; a Missão dos Officiais e um Medico, para servirem no seguinte anno, se fará em casa do Vice-Presidente, esquina das ruas St-Anne e Borbon, quinta feira 28 do corrente mez; principiando às 4 horas, e acabando às 8 horas da noite.

O Presidente espera que todos membros attendão a esta dita Missão; E

Tambem que todos os membros se reunão em sua casa, Domingo 31 do dito mez, às 7 1[illegible]2 horas da manhã, (vestidos de Regalia) para celebrarem a festa do 8º ANNIVERSARIO desta Sociedade.

Em consequencia do grande calor que faz neste tempo, a reccommão saíra do lugar a rua Esplanade, às 8 1[illegible]2 horas em ponto, e depois de marcharem pelas ruas mais publicas desta Cidade; se procederá ao lugar preparado para a dita Sociedade, aonde se passará o resto do dia em festevigar o dito Anniversario.

O Sñr Presidente espera que todos os membros assistão nesta dia, e que estejão presentes à hora indicada.

JOZÉ T. ABANTES, secretario.

Nova Orleans, 16 de Agosto de 1856.

P. S.—Os membros que não tenhão Devizas Novas poderão buscar-las, em casa do Presidente, ou do Collector. 18 agosto

Librairie Paya,

A. RUE DE CHARTRES.

Reçu par le Philadelphia: Paul Féval—Le Soleil—Une histoire de soldat. Paul Féval—La Tueur de tigres. Cuvillier Fleury—Voyages et voyageurs. Hoffmann—Contes posthumes. Aubras—La Vie réelle. Emile Souvestre—Les Clairières. De Pontmartin—Contes d'un planteur de choux. Chs. de Bernard—Gerfaut. Alex. Dumas—Le Pâturin. " Albert Nurer. " Gaudioso. Emile [illegible]—Romans. [illegible]—Médecine Homœopathique. [illegible]—Pansement Homœopathiques. Michelet—L'Oiseau. Eng. Pelletan—Profession de foi. " Heures de travail. [illegible]—Hygiène de la santé. Mme de Genlis—Mémoires. Richelieu—Mémoires. Eugène Sue—La famille Jouffroy. [illegible]—Histoire historique de la Révolution française, etc., etc.

Un choix nouveaux ROMANS ILLUSTRÉS ET D'ALBUMS pour 1 mois.

Le quatrième entretien de Lamartine, et les Contemplations de Vor. Hugo sont à la disposition des souscripteurs. J. COPPERS & Co., 20 août 56, rue de Chartres.

En débarquement du navire Victoria venant de Bordeaux: 25 caisses 1[illegible]2 boîtes petits pois de Maleme & Co, 1 do Fromages de Roquefort. A vendre par RENAUD & TAMBOURY, enc. Royale et St Louis.

Vins.—En magasin à vendre par les soussignés: 25 barriques vin rouge, 15 1[illegible]2 do vin blanc Haut Sauternes, 10 do vin rouge Médoc, 300 caisses vin rouge St-Julien, 25 do do Ch. Lafitte, 25 do do Chateau Margaux, 25 do do do Latour, 125 do do do Larose, 50 do do St-Estèphe 1er cru, 25 do do St-Emilion, 50 do vin blanc Château Grillet, 25 do do Chateau d'Arsac, 25 do do Haut Barsac, 25 do do Haut Sauternes, 25 do do pleine bonne assortie, 100 boîtes royaux à l'huile, 20 paquets 1[illegible]2 boîtes anchois Bodel, 20 paniers anisette superfine de Bordeaux, 25 caisses liqueurs assorties, 25 do vinaigre rouge, 25 paniers absinthe suisse de Pernod, 25 paniers huile d'olive supérieure, 15 caisses gelée et gelée de Gouyave, 400 1[illegible]2 boîtes truffes pures. RENAUD & TAMBOURY, 20 août enc. Royale et St Louis.

Avis.

Le soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il a vendu son établissement à M. Bernardin le matériel de liqueurs No 28, rue de Chartres. En outre commerçant, [illegible] des cigares, une grande variété des marques de choix. Il continue à avoir en quantité et les prix de ses cigares pour leur accorder le même patronage libéral qu'ils nous ont accordé à son établissement. Nos transactions continueront dans la maison où demeurait le soussigné. 16 août—3 APODACA & Co.

AVIS. A dater du 18 août 1856, la société existant sous la raison de commerce de L. Ferret & Co. est dissoute [illegible] par consentement mutuel. Mme Veuve F. Chesnaye reste chargée de la liquidation de [illegible]. L. [illegible] F. CHESNAYE.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison dite [illegible] sont priées de vouloir bien [illegible] 16 août—3m

LIBRAIRIE NOUVELLE, No 167, RUE DE CHARTRES. En vente à 25 sous le volume, IMMOUS, Roman en cinq volumes, par A. Dumas.

INSTITUTION De Mme Vve Chaclec d'Aquin, BERGAUDPÉRE, 71, [illegible]

Cette institution qui existe déjà depuis huit années sera ouverte, le 1er septembre et s'ouvrira en local [illegible], 20 août. La surveillance [illegible] ses dispositions [illegible] élèves qu'elle a formées pendant son [illegible] et leur parents pour l'exactitude de tous [illegible]. [illegible] à l'Etat, [illegible] sur la demande [illegible] 16 août—1m

Le soussigné agent, depuis le 20 de juillet dernier, pris en société monsieur Joseph Pujol de Biltoren et son fils aîné Salvador, continuera les affaires de commission sous la raison de PRATS, PUJOL & Co, rue Condé, encoignure passage de la Bourse. Nouvelle-Orléans, 15 août 1856. JOSE PRATS. 15 août

En débarquement du navire Victoria, de Bordeaux: 25 barriques vin rouge Haut Talence, 1848, 12 do do St-Estèphe Médoc, vieux, 25 do do Queyries, pour familles, 25 demi do do Bordeaux, 25 do do vin blanc Sauternes, 125 caisses vin rouge C C La Mission, 1846, 27 do do Cos d'Estournel, 1848, 28 do do Margaux, 1846. A vendre par LOUIS F. MAXENT, 16 août 28, rue Toulouse

En débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux: [illegible] barriques bon vin rouge, pour familles, [illegible] vin rouge, extra vieux, 150 caisses vieux vin rouge, diverses marques, 25 do vin rouge ordinaire de l'ordinaire, 25 do fruits de la nouvelle récolte, 25 do fruits au jus assortis, 25 do pruneaux. A vendre par O VALETON & Co, 8 août 28, rue Tchoupitoulas

Liqueurs de pays—200 barils whiskey rectifié, 200 barils eau-de-vie de grain, à vendre par O VALETON & Co, 28, rue Tchoupitoulas

Sardines—25,000 demi boîtes sardines, [illegible] de boîtes à vendre par O VALETON & Co, 8 août 28, rue Tchoupitoulas

En débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux: 150 barriques vin rouge ordinaire, 15 do eau de vie Rochelle Boyer, 25 do do Cocy Père & fils 1848 ème preuv., 25 do do 1848 1re do, 16 do de Achille Pout 1850 1re do, 16 do do 1848 1re do, 16 do do 1848 ème do, 15 caisses sardines Guillemet fils aîné. A vendre par C. CAVAROC & Co, 8 août 144, Royale

En débarquement du navire Victoria de Bordeaux: [illegible] caisses sardines, 1 do anchois, 1 do champignons. A vendre par GUEYROUSE & LABORDERY, 9 août 15 et 19 St Louis

En débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux: 15 1[illegible]2 pipes vieille eau de vie de Cognac, Gabriel, 15 do do vin Monferrand, 4 do vieux P. Lespinasse. A vendre par TH. CAPITAINE, 7 août 28, Tchoupitoulas

En débarquement du navire "Victoria" de Bordeaux: 100 paniers véritable Signolet d'Angers, qualité supérieure; 5 caisses de 25 pour moutarde Maille, "Tardy & Monoskey"; 2 caisses véritables saucissons de Lyon; 12 caisses huile à l'huile, en demi et quart de boîtes; 5 caisses coulis de tomate; 10 caisses Sardines à l'huile, sans arêtes, de la marque "Laboratoire de Nantes," nouveau système de préparation, à vendre par HENRY VALETON, 8 août 28 St-Louis.

Divers en magasin, à vendre par le soussigné: 60 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles; 15 1[illegible]2 do do do; 300 caisses vin rouge diverses marques; 50 do Champagne; 100 do Vermouth de Noilly Prat & Co; 50 do fruits à l'eau-de-vie Lafarie; 200 do caisses de lucette; 100 paniers huile d'olive 24 quarts et 1[illegible]2 bouteilles; 100 do Champagne [illegible] grandes et 1[illegible]2 do; 50 caisses [illegible] et 1[illegible]2 boîtes. TH. CAPITAINE, 7 août 28 Tchoupitoulas.

Cognac—[illegible] pipes 23 1[illegible]4, 12 1[illegible]2 cognac, de preuve, W S Pierre, 4 do 25[illegible] do do do Jas. Hennessy, 6 do 23 1[illegible]2 Bodeolle do Pelleria, 4 do 22 1[illegible]2 Bodeolle, M. Castillon, 4 do 22 1[illegible]2 Bodeolle, de preuve. En débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

Sardines à l'huile—50 caisses sardines 1[illegible]2 et 1[illegible]4 boîtes. 50 caisses do 1[illegible]2 caisses. En débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

En débarquement—150 caisses savon de Castille, à vendre par Fde DE FUENTES & Co, 20, Vieille Levée.

Cognac Samuel Richard—3 1[illegible]2 pipes en débarquement de la barque Victoria de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURE, 14 août 31 et 28, rue Gravier

Vin blanc—50 caisses Haut Sauternes, en débarquement de la barque Victoria, de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURE, 14 août 31 et 28, rue Gravier

Huile d'olive—350 paniers huile 24 onces marque du Puisset fils, 160 paniers huile 24 demi-bouteilles, Puisset fils, 160 do do 24 onces J Plagniol, 75 do do 24 demi-bouteilles, J Plagniol, à vendre par P D SECOND & COUTIN, 14 août 12, rue Bienville

Absinthe et Kirsch—75 caisses absinthe F. Pernod; 25 caisses kirsch F. Pernod; 25 caisses absinthe Tissot & Lecoultre; 25 caisses kirsch de do. A vendre par P. D. SECOND & COUTIN, 14 août 12, rue Bienville

Vermouth—150 caisses Vermouth de Noilly Prat & Co; 25 do vermouth Noilly Prat & Co; 25 do Picard & Co. A vendre par P. D. SECOND & COUTIN, 14 août 12, rue Bienville

Oignons français—500 chapelets, en débarquement de la barque Victoria, [illegible] à vendre par P. D. SECOND & COUTIN, 14 août 12, Bienville

Vinaigre—En débarquement du navire Victoria de Bordeaux, à vendre par P. D. SECOND & COUTIN, 14 août 12, rue Bienville

Tabac de la Havane, véritable Vuelta de Abajo—75 balles pour capes et tripes, à vendre par A. F. VALLE, 1 sept 12, rue des Magasins

EXCURSIONS

De l'autre côté du Lac.

L'élégant bateau à vapeur ARROW, à haute pression, capitaine Chamberlain, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, pour Mandeville, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée des chars de 9 heures du matin, jusqu'à nouvel ordre à partir de vendredi, 15 du courant. Le but est de mettre les personnes à même d'aller voir leurs familles et de fournir à ceux qui le désirent l'occasion de jouir, pendant quelques jours, de la brise du Lac.

Le ARROW reviendra de Mandeville, le même jour, à temps pour les chars de 4 1[illegible]2 heures.

N. B. Ces excursions ne dérangent en rien les voyages réguliers du bateau annoncés dans une autre partie du journal.

Prix du billet.......................... $1

" du dîner........................... 50 cts.

16 juil

Collège Audubon,

ENCOIGNURE BOURGOGNE ET DU MAINE.

Dirigé par E. Rouen.

L'EXAMEN général, auquel sont invités les parents des élèves et les amis du collège, aura lieu de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi: lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 août.

La réouverture des classes aura lieu le 1er septembre. 14 août—au 20

Avis de société.

La société de I. HOBBS & Co, composée de I. Hobbs, Omer Gaillard et Robt. B. Aucoin, est expirée par limitation de contrat. L'un ou l'autre des associés se servira du nom de la société pour la liquidation. OMER GAILLARD, ROBT. B. AUCOIN.

Les soussignés ont formé une société en commandite, et continueront les affaires en gros de bottes, souliers et chapeaux, sous la raison de HOIT, B. AUCOIN, par acte passé pardevant T. Guyol, notaire. ROBT. B. AUCOIN, OMER GAILLARD. 14 août—1m associé en commandite

Avis.

Le soussigné donne avis au public, qu'en conséquence du transfert des Bureaux de la Douane dans le local du nouvel édifice, il désirerait, dans l'intérêt de son emploi, établir un Bureau de Courtage avec la même personne que celle qui est au service de l'administration, à l'encoignure des rues Douane, No. 2, troisième porte depuis Passage Douane, où il continuera, comme par le passé, à donner tous ses soins et son attention aux affaires qui lui seront confiées. 6 août S. LE GARDEUR.

On désire prendre à loyer une femme de couleur pouvant s'occuper d'enfants. On demande la même de bonne moralité. S'adresser au No 85, rue [illegible]

[illegible] dans la rue de l'Esplanade.

A VENDRE : UNE jolie et agréable résidence, à deux étages, avec cuisine, dépendances, écurie, &c., située dans une partie de la rue Esplanade et Bourgogne. La propriété a 75 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 150 pieds de fond et de profondeur à la rue Bourgogne. S'adresser sur les lieux ou à JOHN K. HOLLAND, 1 août à la Sixième Cour de District.

A vendre.

UNE maison bâtie en briques, parfaitement faite, No 15, rue St-Thomas.

La propriété sera vendue à très bas prix et à des conditions très avantageuses.

S'adresser à H. MEUGNIER, Lingerie No 31, rue Commune

Le soussigné, liquidant ses affaires de marchandises sèches pour s'adonner exclusivement à la fabrication de vêtemens, invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler leurs comptes dans le plus bref délai possible. 13 août—3 P. A. HEBRARD.

AVIS. A partir de ce jour, M. F. Hernsheim n'est plus autorisé à faire les collectes du soussigné. 22 août A. THUS, No. 73, rue de la Vieille Levée.

Restaurant de l'Univers,

Rue Condé, No 40.

MM. ROCHE et GARZO ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir, rue Condé, No 40, un restaurant dans le genre français. Les propriétaires de cet établissement ne négligeront rien pour mériter la confiance du public; les amateurs de bonne chère y trouveront toujours les mets les plus recherchés, et les vins les plus exquis. Leurs prix sont aussi modérés que possible.

Il y a au premier un salon pour réunion de familles ou d'amis. 1 août—1m

ABONNEMENT.

Le Monde Littéraire,

REVUE périodique illustrée, des lettres, des sciences, des arts et des faits.

La rédaction quotidienne du Monde Littéraire est confiée à des écrivains éminents, au nombre desquels on peut citer: Méry—Leon Gozlan—Th. Gautier—Al. Dumas—E. Texier—Marie Aycard—Alexis Bagard—Alf. Busquet, &c. &c.

Cette publication donne comme prime et sans aucune augmentation de prix—par série de deux numéros, une suite d'ouvrages important magnifiquement illustrés et dûs à la plume de nos plus grands écrivains modernes.

Prix de l'Abonnement :

20 PAR AN, y compris les primes. On souscrit chez Vor HEBERT & Cie, 6août 149, rue de Chartres

Godchaux Frères,

107 et 108 rue Vieille-Levée,

Viennent de recevoir par les steamers Philadelphia, Star of the West, et les navires Silas Holmes, New York, Vicksburg et Westminster de New-York,

15 caisses habits unis, 15 do do fantaisie, 15 do do en coton, 15 do do noirs, 15 do do de drap, 15 do do frac bleus et noirs.

Un assortiment des plus variés d'habillemens confectionnés pour l'automne et l'hiver.

200 caisses chapeaux laine noire et blanche. Les acheteurs trouveront un très grand choix de ces articles, expressément fait pour notre marché et offert aux prix les plus réduits. 16 août

Sucre—1100 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane, en magasin et à vendre par S. DE VEGES & Co, 16 août 74, rue des Magasins

Cigares de la Havane—Un assortiment complet de Regalia, Media Regalia, Trabucos, Millare, &c. En débarquement du brick W Clark, [illegible] à vendre par S. DE VEGES & Co, 16 août 74, rue des Magasins

Rhum de la Jamaïque—30 pipes rhum supérieur de la Jamaïque, importé directement, en douane et à vendre par S. DE VEGES & Co, 16 août 74, rue des Magasins

Rhum de Cuba—30 pipes rhum de Cuba, qualité supérieure, en débarquement de la goélette Mulvanne, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VEGES & Co, 16 août 74, rue des Magasins

Café—450 sacs café supérieur de la Havane et de la Jamaïque, en magasin et à vendre par S. DE VEGES & Co, 16 août 74, rue des Magasins

Cigares de la Havane—200,000 cigares de différentes grandeurs et des marques les plus célèbres, en débarquement des bricks W. Clark, G. D. Montague, venant de la Havane. A vendre par BORNIO FRERE, 16 août No 24, rue Gravier

Chocolat—1000 livres chocolat d'Espagne, de qualité supérieure, venant d'être reçu de la Havane par le brick Adams Gray. A vendre par BORNIO & FRERE, 16 août No 24, rue Gravier.

Cigarettes—15,000 paquets de cigarettes de la célèbre marque La Honradez, en boîtes de 250 paquets, en débarquement du brick W. Clark, venant de la Havane. A vendre par BORNIO & FRERE, 16 août No 24, rue Gravier.

Sucre de la Havane—1212 caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en débarquement du brick Wm Clark et de la goélette Montague, venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 16 août 30, Vieille Levée

Avis aux habitans.

Le soussigné offre à vendre un fort beau lot de cotonnade faite du pays à 20 pour cent au-dessous du prix de revient. U. LABOUISSE, maison Rouge, No 1, 21 juin près du marché aux légumes

A VENDRE par les consignés et en magasin: 100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, provenant du navire New England, de Bordeaux; 1200 caisses vins divers, de cru et ordinaire. —Constamment en main— Un grand assortiment de groceries, conserves alimentaires et munitions de tous genres, en bonne qualité et offerts à des prix très modérés.

Ils attendent incessamment, par le navire Victoria, capitaine Maury, de Bordeaux: 60 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie. Et par le navire Malon A. Miller, de Bordeaux: 100 barriques bon vin rouge pour famille. S'adresser à BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Enc. Hevana et Mandeville, 3me district. 1 août

Propriété de valeur à vendre,

A BROWNSVILLE (TEXAS.)

Le soussigné, propriétaire du restaurant de Victor (à Brownsville) si favorablement connu dans tout le pays, désire vendre l'établissement pour cause de départ.

Le restaurant fait de bonnes affaires; on ne le vend que pour cause d'affaires de famille, en Europe.

La personne ou les personnes qui désirent entreprendre ce genre de commerce, ne sauraient trouver une meilleure occasion de placer avantageusement leur capital. L'établissement sera vendu avec ou sans le mobilier et le fonds. Le tout vaut de $10,000 à $12,000. Le terrain a 100 pieds sur 150. On donnera les meilleurs titres. Conditions, comptant ou à un très court crédit, avec bonne garantie. 15 juill—3m VICTOR HAUSELAUER.

Littell, Payan & Carhart,

IMPORTATEURS D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.

118 et 120, rue Duane, entre Church et Broadway New York, MANUFACTURE, Nos 209 et 211, BROAD STREET, NEWARK, N. J.

THOMAS C. PAYAN & Co, 76, rue du Canal, Nlle-Orléans (Lne.) JOHN G. LITTELL, THOMAS C. PAYAN, THOMAS F. CARHART. 3 juillet

AVIS. Le soussigné a associé aujourd'hui à ses affaires, M. Basile Odiau. La raison sociale sera dorénavant U. LABOUISSE & CO. Nlle-Orléans, 1er août 1856. 2août—1m U. LABOUISSE.

Vins—25 caisses vin rouge de Bordeaux, St. Julien Médoc, [illegible] St. Estèphe et St. Emilion, vin rouge, vin blanc [illegible], 25 do do Sauternes, Château Médoc, 25 do do Vin Médoc, Pauillac, 20 do do vin blanc Chat. Lafitte, Pauillac, 20 do do Haut [illegible]. A vendre à bas prix pour clore des consignations par H. VALETON, 5 août 50, St Louis

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, 26, 28, à vendre aux prix coûtant par B MAFFIES & Co, 26 rue Condé, 5 juin

En magasin—25 barriques vin rouge Haut Talence, 25 caisses vin rouge Château Margaux, 12 do do do Château Pauillac, 12 do do Ost Labory, 12 do vin blanc Château de Malle. A vendre par Fde DE FUENTES & Co, 20, Vieille Levée.

En magasin—40 caisses amandes à coque tendre, Languedoc, Provence, à vendre par Fde DE FUENTES & Co, 9 août No 20, Vieille Levée

En magasin—2 quarts pipes vin de Madère, d'importation directe, à vendre par Fde DE FUENTES & Co, 9 août 20, Vieille Levée

Attendu par le navire Johanisberg, du Havre: 25 paniers champagne de la célèbre marque Veuve Cliquot Ponsardin, à vendre par Fde DE FUENTES & Co, 9 août 20, rue de la Vieille-Levée

Avis aux Musulmans.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public que la réouverture de son magasin aura lieu samedi prochain. Il invite ses clients à visiter un beau choix d'articles, qui ont été très variés; il consiste en [illegible], parures, bas et chaussettes de toute nature, potiches, bronzes, gravures nouveautés, dentelle, articles de Paris, etc., etc.

Il vendra aux plus bas prix de la place et aux conditions les plus libérales.

Entrée des véritables aiguilles Wagner. F. M. CHABANICH, coin Chartres et Condé. 24 déc.

Loterie de la Géorgie.

(Autorisée par l'Etat de la Géorgie.)

Loterie de l'Académie du Port Gaines :

CLASSE 33.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Atlanta, Géorgie, le JEUDI, 28 août 1856, sur le Plan de la Loterie de la Havane.

SAM'L SWAN & Co, Directeurs.

Les lots s'élèvent à $300,000!!

et seront tirés d'après le magnifique plan suivant: 30,000 numéros......15,200 lots.

—PLAN—

1	lot de	$40,000 est	$40,000
1	do	10,000	10,000
1	do	10,000	10,000
1	do	5,000	5,000
1	do	2,000	2,000
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
10	do	300	3,000
100	do	100	10,000
4	lots de	$300, approx. de $40,000, est	[illegible]
4	do	100 do	10,000	[illegible]
4	do	75 do	10,000	[illegible]
4	do	60 do	5,000	[illegible]
4	do	50 do	2,000	[illegible]
4	do	40 do	1,000	[illegible]
4	do	25 do	1,000	[illegible]
40	do	20 do	300	[illegible]
15,000	do	8 s'élevant à		120,000

15,200 lots s'élevant à........................ $300,000

Les 15,000 lots de $8 chacun sont déterminés par le numéro qui gagne le lot de $40,000. Si c'est un numéro impair, chaque billet impair sera droit à $8. Si c'est un numéro pair, chaque billet pair aura droit à $8, un des deux lots de $8 le billet pourra gagner.

Les personnes qui achèteront un nombre égal de billets pairs et impairs, auront la certitude de gagner plus de la moitié de ce qu'elles auront déboursé, sans compter les chances de gagner d'autres lots.

Rappelez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés comme d'habitude, au bout de trente jours.

Toutes les lettres sont confidentielles. Les numéros gagnants seront transmis aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Billet entier..... $10—Moitié de billet..... $5

Quart de billet......... $2 50

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 36, S., Bureau de poste, Nlle-Orléans, ou à S. SWAN & CO, Atlanta, Ga. ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

14 août—12 v. et samp.

Dernière chance de la saison.

MAGASIN de MARCHANDISES SÈCHES à bon marché,

Encoignure Sainte-Anne et Bourgogne.

Nous annonçons à nos nombreux acheteurs et au public, que nous venons de recevoir un grand et magnifique assortiment de marchandises américaines et étrangères. La saison étant déjà fort avancée et voulant réduire notre stock pour nous préparer pour la saison prochaine, nous l'offrirons en vente à dater de lundi, 11 août, et les articles suivans, à des prix excessivement réduits. Notre pensée est la pour attester que nous avons, jusqu'à ce jour, tenu à toutes nos promesses.

Il nous est impossible d'énumérer ici tous les articles que nous comptons offrir à notre clientèle. Nous nous contenterons de citer les suivants :

300 pièces toile d'Irlande, dans tous les prix. 500 do mousseline à moustiquaire, Jacquart et autre. 500 douzaines mouchoirs batiste. 500 do serviettes de toutes les qualités, damassées et autres. 300 pièces indiennes assorties. 25 do batiste. 500 do pièces pour jupes. 250 do jaconas à bon marché. 200 do dénim. 200 do mousselines unie, à carreaux et pois. 200 do percale blanche. 500 demi ombrelles. 500 grands parapluies. 500 robes à volants et à Bayadère. 1500 pièces velours noir différentes largeurs. 1500 paires rideaux mousseline Jacquart et bobinet. Etoffes à rideaux différentes qualités. Flanelles, toile de Paris, Bretagne bobine pour moustiquaires, bas et chaussettes anglais, cotonnades françaises et à bas prix, gingham, alpacas, damas et mousseline de laine noire, brun coton, toile à drap. Enfin un assortiment de [illegible] qualités : un assortiment magnifique de cotons blancs et écrus pour draps, chemises, etc. etc. etc.

Nous ne donnons pas les prix auxquels nous offrirons tous les articles, parce que nous voulons surprendre les acheteurs. M. BARRIERE & Co. 11 août—3

MAISON Vor. HEBERT & Co., LIBRAIRIE FRANÇAISE, 149, rue de Chartres. Journaux français. AVIS AUX ABONNÉS.

Les numéros de mai et de juin viennent d'être reçus par le Star of the West et sont prêts à être livrés chez les soussignés. Vor. HEBERT & Co, 2 août 149 rue de Chartres

Livres Français. VICTOR HEBERT & Cie. 149, rue de Chartres

—Reçu par le Star of the West— Un assortiment de livres brochés et reliés. Ces livres sont en trop grand nombre pour qu'il soit possible de les désigner tous par leurs titres.

Nous nous bornerons donc à en indiquer seulement quelques-uns, des plus nouveaux.

Ponsard—La Bourse. A. Vaquerie—Profils et Grimaces. Théâtre de [illegible]. Le Roman chez les Mormons. Le Congrès de la Paix. Maison en pantoufles. Louis Reybaud—L'Industrie en Europe. Ep. Castille—Portraits Politiques. Napoléon III Alexandre II. Ouvrages de fond reliés à 50 et à 1 [illegible] 2août

Librairie nouvelle, EN VENTE A 25 SOUS LE VOLUME.

Antoinette Bernis.	1	volume.
[illegible] des Trains.	1	"
C. de Bernard—Les Ailes d'Icare,	1	"
Carrupat—Ceuvres de Taverny,	1	"
Cuvillier-Fleury—Voyages et Voyageurs	1	"
A. Dumas—Louis XV,	1	"
Ronde—Les Quatre Pauvreté,	1	"
T. Gautier—Beaux-Arts en Europe,	2	"
Hoffmann—Contes posthumes,	1	"
Lamartine—Jules César,	1	"
Revoil—Harems du Nouveau Monde,	1	"
Reybaud—L'Industrie en Europe,	1	"
[illegible]—Théâtre,	1	"
&c. &c. &c.		

J. YACON, Rue de Chartres, 167. 2 août

Papiers Peints. Vor HÉBERT & Cie., 149, rue de Chartres.

A L'APPROCHE de l'arrière saison, époque où l'on répare les propriétés, la maison Vor Hébert & Cie, appelle de nouveau l'attention des propriétaires, des entrepreneurs et de toutes les personnes qui désirent renouveler les tentures de leurs appartements sur son ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS.

Cet assortiment entretenu, renouvelé et augmenté par tous les arrivages de France, est, au mérite d'être considéré comme un des plus complets qui soit à la Nouvelle-Orléans.

Les prix sont des plus modérés SOUVENT plus bas et JAMAIS plus élevé que dans aucun AUTRE établissement.

NOTA—Nous recommandons particulièrement un envoi de papiers tout nouveaux pour galeries, corridors, vestibules, escaliers et salle à manger. Vor HEBERT & Co, 14août 149, rue de Chartres.

Vor Hébert et Cie.,

149, rue de Chartres, 149.

Histoire du Consulat et de l'Empire, PAR A. THIERS.

Nous avons l'honneur d'informer MM. les souscripteurs à cet ouvrage (édition de Paris) que nous avons reçu le 12me volume broché, reliure 1[illegible]2 chagrin vert, do 1[illegible]2 chagrin rouge illustré.

Ainsi que la neuvième livraison de l'Atlas et la douzième livraison des Vignettes et Portraits. Vor HEBERT & Co, 149, rue de Chartres.

NOTA—Nous avons à placer quelques exemplaires des 12 premiers volumes de l'Histoire du Consulat et de l'Empire. 18août

Eau-de-vie—25 quarts eau-de-vie Godard 40p.P, 1re preuve, 25 quarts eau-de-vie D & C Boyancey, 1re preuve, 10 quarts et 10 huitièmes de Ch. Rivière, 1re pr., en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 11 août 17 et 19 rue St-Louis

Porto et sherry—20 barils Porto supérieur Royal Company, [illegible] sherry supérieur, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 11 août 17 et 19 rue St-Louis

Vin rouge en barriques—50 barriques vin rouge pour familles, en magasin et à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 11 août 17 et 19 rue St-Louis

Vin blanc—25 barils vin blanc Haut Sauternes, 15 caisses do Chateau Yquem, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 11 août—6f 17 et 19 rue St-Louis

E. C. CAHUZAC & Co.,

Seuls agents, au Sud, pour la vente du vin d'Oporto et de la célèbre marque [illegible] dev—lm

Vin doux d'Oporto—50 quarts vin doux d'Oporto, bon article, à vendre par P. CUSACHS FRERE & CO, 7août—10 Enc. Royale et St-Philippe

Vin de Sauterne—25 barils vin de Sauterne, 10 caisses do do, A vendre par P CUSACHS FRERE & Co, 7août—10 encoignure Royale et St-Philippe

Vin de Narbonne, couleur très foncée. 10 caisses do do do, A vendre par P CUSACHS FRERE & CO, 7août—10 Enc. Royale et St Philippe

Vin Bénite, récolte 1842, 10 barils do do supérieur. A vendre par P CUSACHS FRERE & CO, 7août—10 Enc. Royale et St-Philippe

Cognac par importé exprès comme médicament, quelques dames-jeannes. A vendre par P CUSACHS FRERE & CO, 7août—10 Enc. Royale et St-Philippe

Vin de Bordeaux pour famille. 30 caisses do do. A vendre par P CUSACHS FRERE & CO, 7août Enc. Royale et St-Philippe

TAPIS, NATTES, et Toiles peintes pour parquets.

Reçu dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que: Tapis de VELOURS, etc; Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de toutes grandeurs; Tapis ECOSSAIS, tapis de VENISE, etc. etc. Toiles à l'huile de toutes dessins, qualités et largeurs, coupées à la demande; NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement. Le tout offert au PLUS BAS PRIX de la place. 17 mars A. BROUSSEAU & Co.

MADAME TURNER,

No 160 rue du Canal,

AVANT fait beaucoup de commandes en France, sera à même d'offrir aux dames, en automne, un fort assortiment de belles marchandises, comprenant : Articles de modes de Paris, chapeaux, rubans, fleurs artificielles, plumes et coiffures, broderies et nouveautés du dernier genre; broderies importées directement des fabriques de Nancy. Presque toutes ces marchandises seront des nouveautés. 16 juil—jusq nov.

En magasin et à vendre par le soussigné: 25 barriques vin rouge vieux 1856, 20 do do bon ordinaire, 20 barils vin blanc haut Sauternes, 10 quarts eau de vie diverses marques, 10 barils vin de Madère, 5 barils vin de Porto, 10 barils whisky, 10 barils brandy, 5 barils gin de pays, 100 paillons gin de Hollande en dames-jeannes, 4 barils peach brandy, 4 barils Monongahéla whiskey, 200 caisses vin rouge, diverses marques, 10 caisses vin blanc Haut Sauterne, 20 caisses cerises à l'eau-de-vie, 50 caisses Vermouth Noilly & Pratt, 10 paniers quinquets d'Angers, 10 caisses absinthe E. Pernaud, 10 caisses kirsch E. Pernod, 10 caisses eau de fleurs d'oranger, 10 paniers bouteilles bordelaises, 1000 bouteilles de toutes grandeurs, 3 balles bouchons surfins, 30,000, 50 milliers bouchons premier choix, surfins et réglé, [illegible] dames-jeannes. A vendre par PAUL LACROIX, 19 Toulouse. 15 août

Muscat—150 caisses vin muscat de Rivesaltes supér. à vendre par ANT. GIRARD, 2 août

AVIS.

La Cour du Troisième Juge de Paix, à l'encoignure Douane et Passage de la Bourse, est maintenant ouverte.

Les heures de bureau sont de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 4 à 6 heures. 26 juil—1m JOHN W. ANDREW.

Pension bourgeoise.

La soussignée annonce respectueusement au public qu'elle a ouvert sa pension bourgeoise, coin des rues Chartres et St. Louis et qu'elle est prête à recevoir les étrangers et ceux qui voudront lui continuer leur patronage.

Les appartements sont bien aérés. La table sera pourvue de tout ce que fournira le marché.

Les conditions sont libérales.

Mme. BERION, Hotel Orléans, 17 juillet—1m encoignure Chartres et St Louis

Cognac, vins, &c.—5 demi pipes Cognac, 1re preuve, Champagne Vineyard Proprietors, 5me preuve, [illegible] do do do; 5 [illegible] do do do; 5 [illegible] do do do; 5 [illegible] do do do; 10 [illegible] Vieux Cognac Exshaw; 25 barriques vin blanc Sauterne; 25 caisses de [illegible] vin rouge Wm. Morton Margaux; 17 do do do do do Latour; 5 do do do do do; 25 boîtes [illegible] bouchons du Jouinice; 7 do do do No 5 marque do; 9 do do do No 7 do; 1 do do de bouchons mi-longs. En débarquement du navire Victorine de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN, 12 août 20, rue St Louis

En débarquement du navire Victorine, de Bordeaux—46 barriques vin rouge Quinzac 1844, 6 do do grand vin St-Estèphe Médoc 1844, 6 do do grand vin St-Laurent Médoc 1844, 15 quarts pipe vieux Cognac Hy. Sutton 1811, 10 caisses fruits au jus assortis, de Tayasson, 10 caisses moutarde de Tardy & Moncamp, à bon change duplicata. A vendre par B. TALAMON, 11 août 181, rue Royale

INSTITUTION A. DAMROT.

124, rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts

Cette institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A. Barre, ex-professeur aux écoles publiques et au collège Audubon depuis sa fondation.

Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8 1[illegible]4 à 3 heures et de 4 1[illegible]2 à 6 heures du soir. 2juin—2m

Eaux minérales.

100 DOUZAINES EAU CONGRESS de la source Congress, de MM. Clarke & Wise à Saratoga. 20 barils EAU DE BLUE LICK, 20 do EAU D'AMIEA, 5 do EAU DE BLADON. Reçus tout récemment et à vendre par SYME, Pharmacien et marchand de produits chimiques, encoignure Canal et Carondelet, Nouvelle-Orléans. 15 août—1m

Guérison par l'eau.

L'ÉTABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE à Florence, Mass., où les maladies sont traitées par l'eau, ayant été agrandi et amélioré, est ouvert et prêt à recevoir les malades. Sous le rapport de la salubrité, le site est sans égal et les alentours présentent un spectacle admirable. L'établissement est pourvu de billards, de jeux de boule, de bateaux, de chevaux, de voitures et tous les moyens d'amusement pour les pensionnaires.

Le Dr Munde est le premier qui ait décrit le traitement des maladies par l'eau et c'est à lui que Priessnitz doit sa fortune. Ses succès à Florence sont attestés par de très nombreuses signatures et il y a parmi les références les noms des citoyens les plus distingués des Etats-Unis.

Conditions :—Pour la pension et le traitement $10 par semaine—Pour les enfants et les domestiques $4. Pour les malades qui prennent leur repas à la table d'hôte, $7 par semaine. Pour la première consultation où le premier examen que le malade entreprend dans l'établissement, $5.

Références à la Nlle Orléans, MM. Furcy Verret, Bernard Turpin, John A. Dougherty. 21 juil

Changement de Bureau.

FRANÇOIS CALOGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 10, rue St Pierre, entre Fontaine. 15 mai—aa

Orfèvrerie de table.

Le soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de couverts et autres objets pour le service de table en

ALFÉNIDE

Ils en Galvanoplastie parfaitement. T. YACON, 6août 167, rue de Chartres

HORACE HARBY,

[illegible] Il vient de recevoir et aux dames et aux demoiselles à vendre au PRIX COÛTANT les articles de printemps et d'été. Le plus complet assortiment de marchandises sèches. Nouveautés nouvelles.

Une réduction de 20 pour cent sera faite sur les articles suivans.

[illegible] à raies mats et unis. [illegible] organdi et jaconat français. [illegible] de l'Inde et Nansouk. [illegible] unis et bas unis. [illegible], anglais, français et américains. [illegible] batiste et brillantes françaises. [illegible] à dessins. [illegible] et dentelle brodées. [illegible] et Toiles 10[illegible]4 et 12[illegible]4, pour draps. [illegible] d'Irlande, linge de table, nattes, &c. &c. Un grand et très bel assortiment de broderies et collerettes, valenciennes. Gaze Hachel en valenciennes. *Coupe marquise de soieries et jaconat. Broderie, &c.*

HORACE HARBY, 16 mai 155 rue du Camp

Sardines! Sardines! 30 c. de 100 1[illegible]2 de belle sardines à l'huile de Nantes, 50 do de 100[illegible]4 de do do, 30 do de 100[illegible]2 de do do, 15 do 100[illegible]2 do do à vendre par LANATA FRERES, 11 juil 9 et 11 Jefferson

Bottes à Souffles, bougies et divers autres articles de Paris, à vendre par LEON PIERRE & Cie, 16 juin 51, rue de Chartres

Whiskey rectifié—250 barils à vendre par E. J. HART & Co, 7 août 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Whiskey Magnolia de Pike—50 barils, à vendre par E. J. HART & Co, 7 août 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Avis.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison Y. Quadras & Co, sont priées de venir payer leurs comptes sans délai, à M. Michael B. Samuel, agent qui est dûment autorisé à donner les reçus. 19août—1m ANTO. COSTA, liquidateur.

Le soussigné offre à vendre à des conditions libérales, les marchandises suivantes en débarquement de la barque Frederick Lenning, de Philadelphie: 12 caisses cotonnade Kipts, nouveaux patrons, 4 do do Log Cabin, 4 do Plaid Linseys, 4 do Moleton couleurs assorties, 4 do Indiennes assorties, 4 do Cotons blancs 7[illegible]8 et 4[illegible]4, 4 do Gingham coton, 10 balles couvertures blanches et couleurs. LOUIS DUCOURNAU, 5 août 25, rue de Chartres

Attendu par les derniers arrivages du Nord—Un assortiment complet de Plaids and Fancy Goods. LOUIS DUCOURNAU, 5 août 25, rue de Chartres

A LOUER—Deux magasins bien situés, construits en briques à trois étages, au coin de rue de Front Levée, entre Canal et Crossman, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Le second, à un étage, en briques, situé à l'encoignure Sud-ouest des rues Front et Gravier, traversant à la rue Fulton. Il y a installations pour un gaz.

Ces deux magasins seront livrés le 1er septembre prochain. S'adresser à LABORDE & XIQUES, No. 36, Nlle-Levée, en face du Natchez Alley.

A VENDRE en débarquement des navires Robert et Heidelberg: 20 caisses absinthe Y. & L. 12 do gentiane, do; 20 do sardines en 1[illegible]2 boîtes, 10 do champignons en 1[illegible]2 boîtes, 5 do truffes, 5 do petits pois, 3 do haricots verts, 5 do fraises. A vendre par SOSTHENE THOMAS, 26 juil 9 Gravier

Dr L. DUPERRON, dentiste, Rue Royale, No 96. Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'au centre de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces ainsi à succion, c'est à dire sans crochets ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

PROVISIONS.

Provisions—700 barils mess M. O. et prime pork, 20 tierçons jambons au sucre, 25 barils pieds salés et épaules fumées, 20 barils langues de bœuf, 150 barils et tierçons lard troquaine, 20,000 livres viandes salées, 125 barils riz, 75 do de bœuf, en magasin et à vendre par WHITE & DUPAIRE, 20déc 36 & 37 Vieille Levée.

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFORESTIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en mains à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix de marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'il emploient. 25 fév.

Bains de la rue Conti,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

TENUS PAR F. GAUPP.

Cet établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande et le service le plus empressé.

On trouvera en tout temps des BAINS DE VAPEUR dans cet établissement, qui envoit également des bains à domicile. 22 mars—1a

Marchandises nouvelles POUR L'ÉTÉ. LAGAY & LECANU,

34, rue de Chartres.

Sur-habillement de confections pour hommes, jeunes gens et enfants.

Nous avons l'honneur de faire savoir au public et aux familles de la Nouvelle-Orléans que nous avons reçu par les derniers arrivages de France et par ceux du Nord :

Notre assortiment de confections d'été, pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tout ce qui est du dernier goût.

LAGAY & LECANU, 11 av 34, rue de Chartres

Marchandises pour le Mexique.—En Douane: 30 balles imprimées, 10 balles indiennes assorties, 4 do indiennes bleues, 10 do toile de Russie pur drap, 10 do châles couleur, imprimés, 36 caisses coton de pelotte et en bobine. Egalement :—Un assortiment de plateaux, brains, crosses, couteaux, cuirs, lainerie et divers autres articles pour le marché du Mexique, débarqués tout récemment et à vendre par O. B. GRAHAM, 9juil—6m No. 96, rue Gravier

MEUBLES, MEUBLES, Entrepôt du Sud, [illegible]

No 171 et 173, rue du Canal.

En débarquement du navire Kossuth, de Marseille: [illegible] paniers huile d'olive, 12 bout., de J Plagniol, 100 do do 24 1[illegible]2 do do, 100 caisses Vermouth de Noilly & Co; 25 do Absinthe suisse de Ed Pernod, 25 do Kirschwasser do; 25 do Muscat de Frontignan et de Lunel; 25 do Saucisses assorties, comme ceci: olives Verdales, cornichons, capres fines, vermicelli, maccaroni, anchois à l'huile, etc. 15 balles bouchons surfins par balles de 15,000 chaque. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2 juil 147 rue Royale

Riz—50 tierçons de la Caroline, arrivé par l'Irène, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 26 juil No 9, Gravier